

**CAHIER DE LIAISON  
DE L'ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENS ÉLÈVES  
DU COLLÈGE HENRI IV  
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

N° XXVI



**CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE  
DE LA NAISSANCE DU DOCTEUR ANDRÉ CAYLA**

**45<sup>e</sup> ANNÉE**

**1954**

163

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES de Documentation  
DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC et de Recherche des Musées

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ  
103, RUE VALETTE, 103  
BERGERAC (DORDOGNE)

de la Ville de BERGERAC

Bergerac, le novembre 1954.

*Legs de l'élève*

— Mon cher camarade,

Les fêtes de la célébration du centenaire de la naissance du docteur André Cayla, qui fut le premier président de notre Association, auront lieu les samedi 27 et dimanche 28 novembre 1954.

Le samedi 27 novembre, à 17 heures, nous aurons au Tortoni, rue des Carmes, en présence des autorités civiles et militaires de Bergerac, le vernissage d'une intéressante exposition de livres, de gravures et d'estampes organisée spécialement pour nous par notre camarade bordelais René Gauthier.

Le dimanche, à 10 heures, au cimetière du Pont Saint-Jean, le Conseil d'administration de l'Amicale déposera une gerbe sur la tombe du docteur Cayla.

A 10 heures 30, au collège Henri IV, dans la classe d'histoire, se tiendra notre Assemblée générale statutaire. On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

En sortant de l'Assemblée générale, nous irons nous incliner, rue du Professeur-Pozzi, devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et de nos camarades morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi dans les salons du Tortoni (traiteur : M. Barraud).

Une sauterie terminera ce programme.

L'ensemble des frais de la journée sera de 1.000 francs pour chaque participant (visite de l'exposition de livres, banquet, vins, service et soirée dansante compris).

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux d'assister à ces manifestations, je vous prie de vous faire inscrire sans retard et de préférence avant le 20 novembre. Je vous recommande en outre d'inviter cordialement le plus de monde possible à notre sauterie ; tous les amis du collège et de l'Amicale pourront y venir moyennant un droit d'entrée de 100 francs par personne. Toutefois, le droit ne sera pas perçu pour les membres de la famille des convives du banquet.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, cher camarade, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président : Docteur Pierre ROUSSEAU

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à deux : celui de l'élève et celui du Président.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

## PROCURATION

Le soussigné (1) .....  
donne pouvoir à M. (2) .....  
pour le représenter à l'Assemblée générale du 28 novembre 1954.

- 1° Entendre le rapport moral du Secrétaire-Général et décider de son approbation ;
- 2° Entendre le rapport financier du Trésorier et décider de son approbation ;
- 3° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. Barthe, Bourzac, de Meslon et Védrières sont sortants (3).
- 4° Délibérer sur diverses questions.

A....., le..... 1954 (4).

---

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.

(3) Ils peuvent être réélus.

(4) Dater et signer.

---

Bulletin à détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, 103, rue Valette, BERGERAC.

## SOMMAIRE

Lauréats de l'Association. . . . .	1
Situation financière . . . . .	2
Assemblée générale du 29 novembre 1953 . . . . .	3
Conseil d'Administration . . . . .	4
Le docteur André Cayla. . . . .	5
Discours du XXVII <sup>e</sup> banquet . . . . .	16
Réunion du Conseil d'administration. . . . .	34
Légion d'honneur. . . . .	35
Nécrologie . . . . .	40

### NOTE DU TRÉSORIER

Comme chaque année, le Trésorier demande aux camarades de ne pas trop faire attendre leurs versements, que l'Assemblée générale du 29 novembre 1953 à portés à 300 fr. (cotisations 50 fr. + Bulletin 250 fr. = 300 fr.). Il rappelle que les membres titulaires à vie n'ont à payer que 250 fr. pour le Bulletin dont le prix n'a pas été inclus dans le montant du rachat de leurs cotisations.

L'adresse personnelle du Trésorier est : *Jean Barthe, professeur, 10, rue de Coulmiers à Bergerac* ; mais les versements par chèque postal doivent être ainsi libellés :

*Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac,  
C/C Postal Limoges n° 367-52.*



### NOS LAURÉATS EN 1954

#### Grand Prix d'Honneur de l'Association

Claude MARTIN, de la classe de Mathématiques.

#### Prix Georges Augièras

Christian RÉGNIER (composition française, classe de 1<sup>re</sup>).

#### Prix Emmanuel Aubert

Jean-Claude ROUSSILLE (dessin, classe de seconde).

## Situation financière au 31 décembre 1953

### ACTIF

#### DISPONIBLE

Crédit Commercial de France à Bergerac ..	8 »	
C. C. P. Limoges 367.52 . . . . .	1.083 »	
Caisse d'Epargne . . . . .	17.407 »	
Numéraire en caisse . . . . .	2.100 »	

20.598 »      20.598 »

#### RÉALISABLE

Valeurs mobilières . . . . .	139.500 »	139.500 »
------------------------------	-----------	-----------

#### IMMOBILISÉ

Immeuble n° 61, av. de Verdun, Bergerac ..	1.000.000 »	<u>1.000.000 »</u>
--	-------------	--------------------

### PASSIF

1.160.098 »

Actif au 31 décembre 1952. . . . .	643.395 »	
Gain de l'exercice 1953 . . . . .	516.703 »	

1.160.098 »      1.160.098 »

### COMPTE DE GESTION (année 1953)

#### RECETTES

1° Disponible au 31 déc. 1952. . . . . 4.995 »

#### 2° Revenus ordinaires :

Cotisations . . . . .	10.150 »	
Bulletins . . . . .	35.780 »	
Dons. . . . .	13.750 »	
Loyer . . . . .	44.000 »	
Intérêts . . . . .	6.325 »	

110.005 »      110.005 »

#### DÉPENSES

115.000 »

Distribution des prix. . . . .	4.747 »	
Entretien du caveau Augiéras . . . . .	500 »	
Assurances . . . . .	1.778 »	
Impôts . . . . .	12.000 »	
Subvention au bal des étudiants . . . . .	1.000 »	
Frais de bureau et divers. . . . .	6.955 »	
Bulletin . . . . .	52.800 »	
Frais en banque . . . . .	452 »	
Participation à la fête annuelle . . . . .	7.870 »	
Fleurs . . . . .	1.800 »	
Secours . . . . .	2.000 »	
Frais de réception . . . . .	2.500 »	

94.402 »      94.402 »

Disponible au 31 décembre 1953 . . . . . 20.598 »

115.000 »

## RÉSULTATS

Excédent des recettes. . . . .	15.603 »
Plus-value des titres.. . . .	1.100 »
Plus-value de l'immeuble . . . . .	500.000 »
Gain de l'exercice. . . . .	<u>516.703 »</u>

### RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Évaluation au 31 décembre 1952 : 5.250 fr. rente 3,50% 1952..	138.000 »
1 obligation à revenu variable chemin de fer de Sao-Paulo à Rio-Grande. . . . .	1.500 »
	<u>139.500 »</u>



## Assemblée Générale du dimanche 29 novembre 1953

- Au Collège Henri IV, à 10 h. 30, dans la classe d'histoire.
- 35 membres sont présents et 60 sont représentés par des mandataires.  
Votants : 35 + 60 = 95.
- Le Président ouvre la séance, évoque les morts et fait valider l'admission des nouveaux membres.
- On approuve le rapport moral du Secrétaire général et les comptes financiers du Trésorier.
- Après lecture, est également approuvé le procès-verbal de l'Assemblée générale du dimanche 30 novembre 1952.
- Au renouvellement de quatre membres du Conseil d'Administration, sont réélus les membres sortants : Georges BRASSEM (95 voix), Robert COQ (94 voix), Pierre PUCHEU-CASADEBAN (94 voix) et le docteur Pierre ROUSSEAU (94 voix).
- On parle de l'élévation du Collège au rang de Lycée comme il vient d'être fait à Libourne.
- Le prix du Bulletin est porté à 250 fr. sur la proposition de Camille BRASSEM.
- L'Assemblée recommande la réduction du nombre des discours aux banquets de l'Association et charge le Conseil d'Administration d'établir un règlement à ce sujet .
- A la demande des jeunes, en 1954, un bal clôturera les fêtes de la célébration du centenaire de la naissance d'André CAYLA.
- On regrette la disparition des dîners mensuels.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Art. 5 des statuts)

### Président :

M. le docteur Pierre ROUSSEAU \* \*<sup>1</sup>. — 10, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac (élu le 20 décembre 1930).

### Vice-Président :

M. Christian DE MESLON — Planques, commune de Monbazillac.  
Membre du Bureau d'administration du Collège.

### Secrétaire général :

M. Robert COQ \* \*<sup>A</sup>. — 103, rue Valette, Bergerac.  
Membre du Bureau d'administration du Collège.

### Trésorier :

M. Jean BARTHE \*<sup>1</sup>. — 10, rue de Coulmiers, Bergerac.

### Administrateurs :

MM. Charles BOURZAC — Villa « Bon Accueil », avenue Paul-Painlevé, Bergerac.

Georges BRASSEM — 22, rue du Pont-Saint-Jean, Bergerac.

André DELPÉRIER — 24, boulevard Victor-Hugo, Bergerac.

Charles FOURNIER — 23, rue Raymond-Berggren, Bergerac.

Pierre DE MADAILLAN \*<sup>A</sup>. — Château de Perrou, par Gardonne.

Pierre PUCHEU-CASADEBAN \*<sup>1</sup>. — 65, avenue Aristide-Briand, Bergerac.

Albert VÉDRINES — Bouniagues (Dordogne).

Lucien VIDEAU \* \* — Quai Salvette, Bergerac.

\*  
\*\*

### Bienfaitrice de l'Association :

† Mme Hortense JARNAGE (1869-1939), veuve de M. Louis AUGIÉRAS, et dont le fils Georges est mort pour la France le 16 juillet 1916.

### Président Fondateur :

† M. Paul PETIT (1867-1941), professeur au Collège Henri IV.

### Anciens Présidents :

† M. le docteur André CAYLA (1854-1926), élu le 1<sup>er</sup> mai 1909.

† M. Albert CLAVEILLE (1865-1921), élu le 7 décembre 1920.



vers 1900

LE DOCTEUR

ANDRÉ

CAYLA

(1854 - 1926)

**ac**

son chiffre

(Clichés *Sud-Ouest*)



en 1915



## LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA

(1854 - 1926)

---

*Deux coups de cloche rapprochés — un silence — encore deux coups de cloche — un autre silence — deux nouveaux coups de cloche... c'était au collège, avant 1914, le signal de l'arrivée du médecin. Le docteur André Cayla venait visiter ses petits malades et montait à l'infirmerie. Souvent il passait aussi aux cuisines pour surveiller la préparation des aliments des pensionnaires et n'hésitait pas à goûter aux plats.*

*Malgré la brume de l'oubli, qui ne le revoit pourtant encore, traversant les couloirs, accompagné du Principal venu au-devant de lui ?*

*Puisque nous célébrons le centenaire de la naissance de ce premier président de l'Amicale, nous devons le faire revivre, parce qu'aujourd'hui il entre désormais dans notre petite histoire locale.*

*Hélas ! Que Marcel Proust ne l'a-t-il connu au lieu de connaître le docteur Percepied ? Il aurait maintenant une place dans ses livres, à côté des Guermantes, d'Odette de Crécy et de Swann.*

### SES ORIGINES

La famille CAYLA n'est pas de souche bergeracoise ; aucune parenté ne la rattache à l'Adjudant Général Barthélémy CAYLA, natif de Montauban, commandant de la place de Bergerac en état de siège en 1798 et ancien du Consistoire Protestant en 1813, lors de sa retraite.

Le père du docteur André CAYLA, le docteur François-Alexis CAYLA, fils d'Alexandre CAYLA et de Marguerite-Agathe ALIES, de Périgueux, est né à Aurillac le 8 janvier 1822 ; le 23 janvier 1850, il épouse à Bergerac M<sup>lle</sup> Louise LOUBET, née à Périgueux le 17 décembre 1828, fille de Jean LOUBET et de feu Jeanne-Joséphine GÉRARD.

### BIOGRAPHIE

Le 2 mars 1854, naît à Bergerac, rue Neuve-du-Temple, Jean-André CAYLA.

Il commence ses études à l'ancien collège de la rue Saint-Esprit et les termine vraisemblablement au collège de la rue Lakanal. Il passe le doctorat en médecine devant la Faculté de Paris. Son père décède le mercredi 16 septembre 1891, après avoir exercé sa profession à Bergerac, avec un très grand dévouement et pendant de longues années. Aussitôt, son fils André lui succède et, bien qu'ayant déjà une clientèle à Paris, il revient au pays natal pour vivre auprès de sa mère. Après avoir été le collègue du docteur DUSSUMIER, il s'attache vite à la science chirurgicale, presque ignorée à cette époque en dehors des grands centres, et devient à ce titre chirurgien-chef de l'Hôpital civil et militaire de Bergerac.

Il crée plus tard, au n° 29, avenue de la Gare (devenue avenue de Verdun), où le docteur DELBÈS donnait déjà des consultations, sa première clinique, qu'il transporte ensuite au n° 56, rue du Professeur-Pozzi, dans l'ancien Hôtel de la 47<sup>e</sup> brigade militaire. Elle est maintenant la propriété des docteurs ROUSSEAU, ses successeurs.

Le 25 juin 1914, il épouse sa charmante cousine, M<sup>lle</sup> Anna-Adélaïde-Henriette HAYTON, dont la famille est à La Catte, commune de Bergerac.

Il meurt, sans enfants, le mercredi 7 juillet 1926, en son domicile, à l'âge de 73 ans, laissant un grand vide parmi ceux qui étaient ses contemporains, ses amis et ses camarades. Il repose au cimetière du Pont-Saint-Jean, dans le caveau de la famille HAYTON.

Sa veuve devait lui survivre jusqu'en 1951.

Il était officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

## SON PHYSIQUE

Sa petite taille faisait son grand désespoir. Aussi, il recommandait beaucoup la culture physique pour les enfants qui ne grandissaient pas.

Le nez assez long, un peu carré, le teint légèrement roux, il portait la moustache courte et les « pattes » assez basses sur les tempes. Ses cheveux, à peine blanchis, lui permettaient d'avoir sur le côté de la tête une impeccable raie qui se prolongeait en arrière jusqu'à la nuque, à la mode de 1900.

Il se tenait très droit. S'enhumant facilement du cerveau (malgré la « nasaline », spécialité de son invention vendue par les pharmaciens de Bergerac), l'hiver, il chaussait de caoutchoucs ses pieds remarquablement petits.

Sa démarche était légèrement balancée ; souvent, en chantonnant, il portait la canne ou le parapluie sur l'épaule comme un fusil.

Les mains très soignées (de fines mains de chirurgien), il confiait ses ongles à la manucure, mais n'admettait que l'usage du polissoir, à l'exclusion de tout vernis.

A l'anglaise, il pratiquait une très grande hygiène corporelle : chaque matin, on lui portait de l'eau chaude en grosse quantité dans de brillants seaux de cuivre et il prenait un tub, aidé de son domestique qui le rasait ensuite de très près.

C'était un gentleman.

## SON HOME

En franchissant l'entrée de la place du Temple, on accédait par le cloître des Récollets (aux pures colonnes Louis XVI et au sol pisé) à une cour intérieure pleine de caractère, pavée de galets roulés de la Dordogne, fermée d'une grille en bois, aux murs couverts de lierre ; sur le côté, une grande cage pleine d'oiseaux chanteurs et d'oiseaux des îles.

Dans l'ancien couvent, à droite, une grande cuisine rehaussée de cuivres étamés et garnie de vastes fourneaux permettant les grillades aux sarments de vigne et les rôtis au tourne-broche à contre-poids en pierre.

Un vaste vestibule aux murs tendus de toiles traversait la maison jusqu'à la belle terrasse du quai Salvette, dominant la Dordogne.

A gauche, un couloir conduisant à la salle d'attente dans laquelle, appendu au mur, on voyait un grand polichinelle articulé, en bois peint, dont le maître du logis avait joué et tiré la ficelle étant enfant.

Au fond, à droite, la grande salle à manger Louis XIII. Une immense table ronde (plus facile à placer les invités qu'une table de forme rectangulaire), des chaises et des fauteuils à « chapeau de gendarme » et, aussi deux grands bahuts périgourdins, rigoureusement semblables, à deux portes pleines, ornées de croix de Malte à pointes de diamant. Ils contenaient un riche service en porcelaine bleue de Sèvres et des verreries de baccarat. Aux murs, des étains, des assiettes peintes de Strasbourg, des faïences de vieux Bergerac et, sur la cheminée, des blancs de Chine. Dans l'âtre, de lourds landiers de fer forgé.

En face, le grand salon aux meubles de style empire entourant le piano de M<sup>me</sup> CAYLA mère ; au sol, sur un beau parquet, un tapis de la Savonnerie ; au plafond, un grand lustre de cristal qu'André CAYLA ne consentit jamais à laisser équiper à l'électricité. D'ailleurs, il recevait parfois aux chandelles.

Plus loin, le cabinet médical Henri II avec d'autres bahuts du style, un divan de coin nécessaire pour les consultations, un tapis d'orient, une bibliothèque aux précieuses reliures et une curieuse collection de médailles. Cette pièce communiquait avec la terrasse par une serre garnie d'orangers, où, chaque jour de la semaine, avant de commencer ses consultations de l'après-midi, le docteur faisait servir du café qu'il prenait en compagnie de ses deux grands amis, le pharmacien RENOULEAU et le notaire NOLIBÉ.

A mi-escalier, sur un palier, une galerie de cannes (joncs mâles de Malacca, joncs chinois souples et solides, cannes en chou-palmiste ou autres bois coloniaux), ces diverses cannes portant toutes un anneau d'or ou d'argent en tourbillon, au-dessous de la poignée.

A l'étage, sa chambre d'étudiant en bois de pitchpin avec boiseries murales et encadrements de portes assortis ; plus loin, une chambre « modern-style », comme il disait, en acajou massif, au large lit et dont l'armoire à trois portes se trouvait en avance de cinquante ans sur l'ameublement actuel. Ces portes étaient garnies de miroirs, mais à l'intérieur. Tout près, une grande salle de bain avec un immense lavabo en marbre blanc.

Plus loin, et donnant toutes sur un couloir, les chambres d'amis et notamment la chambre Louis XVI, avec une bonnetière et le lit capitonné, monté sur de hautes roulettes ; la chambre empire à deux lits jumeaux encadrant une armoire à glace de l'époque à colonnes bronzées ; enfin la chambre à lits de coin de ses parents, garnie de solides meubles du pays en bois fruitier. Chaque chambre se trouvait pourvue d'un confortable cabinet de toilette.

Partout, des gravures « avant la lettre » aux grandes marges, de fins pastels, de belles toiles que, grâce à son beau-frère, le philosophe Elie RABIER, Directeur de l'Enseignement secondaire, il lui avait été donné de pouvoir acquérir de divers lauréats du ministère des Beaux-Arts.

Les mansardes et les greniers étaient remplis de livres, de tableaux, d'estampes et surtout de meubles anciens que l'ébéniste LABONNE, de la Grand' Rue, lui réparait lentement.

André CAYLA eut fait un antiquaire-expert de grande classe.

## SA TABLE

Quand il invitait à dîner, inutile de lui demander quelle serait la tenue ; invariablement, il répondait : « En habit, naturellement ».

Rarement, il réunissait plus de huit personnes, parce qu'au-dessus de ce chiffre, il prétendait difficile de soigner le service. Mais aussi, quel service ! Faisait-il découper, par exemple, une poularde de Bresse ? Chacun avait une aile, ce qui nécessitait la cuisson d'une volaille pour deux convives.

Sur des nappes de dentelle ou brillait son argenterie massive, il offrait les mets les plus recherchés : caviar de Russie, langoustes de Roscoff, écrevisses choisies et marquées à la patte, saumon de la Dordogne, ortolans de Tartas, escargots de Bourgogne, jambon de Mayence, choucroute de Strasbourg, saucisses de Francfort, gibier de la Sologne, cuissots de chevreuil, sélection de fromages, loukoums de chez Hadji-Bekir de Constantinople, touron d'Espagne, fruits exotiques d'importation alors difficile, etc., etc.

Mais il ne méprisait pas les produits du Périgord : les noix, les cèpes, les truffes. Les truffes, il les servait aux hors-d'œuvre pour les manger à « croquesl ». Pourtant, il préférait les foies gras des Landes à ceux de la région.

Dans l'intimité, il se faisait un régal de notre cuisine locale avec le « jambourra » ou même les châtaignes bouillies parfumées aux feuilles de figuier.

Il était souvent en retard pour prendre ses repas, au grand tourment de son habile cuisinière. Mais, chez lui, bien que sobre et frugal, lorsqu'il était seul, Lucullus dînait toujours chez Lucullus.

## SA CAVE

Elle résisterait encore aux plus forts bombardements. Entièrement voûtée, construite ou creusée dans le rocher par les moines, sa visite évoque les descriptions de celles de Boni de Costellane.

Bien que buveur d'eau et prétendant en reconnaître l'origine au goût, il avait de précieuses réserves de Lacryma-Christi, de Moulin-à-Vent 1876, de Mouton-Rothschild, de Monbazillac 1870, de Bourgogne, de Bordeaux, de vins du Rhin, etc., etc.

A côté des vieux alcools, du whisky, de la vodka, des casiers spéciaux de vin de Samos ou d'Ismidt, de portos d'origine, les vins de La Brunetière rivalisaient avec les meilleurs champagnes. Le docteur CAYLA était très fier de ses récoltes de La Brunetière et combien de banquets de l'Amicale se sont terminés en levant des coupes de Brunetière mousseux !

## LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Elu le samedi 1<sup>er</sup> mai 1909 Président de l'Association lors de sa fondation, il assistera à l'Hôtel de Londres aux cinq premiers banquets et prendra la parole à tous. Il préside ceux du 4 décembre 1909, 25 mars 1911 et 23 mars 1912 ; il reçoit MOUNET-SULLY le 26 octobre 1912 et Albert CLAVEILLE le 19 février 1921.

En 1911, le vendredi 28 juillet, il préside la distribution des prix du col-

lège et répond au discours d'usage de M. TOURNAIRE, professeur de Sciences physiques en voulant apprendre aux jeunes à voir et à rêver : « Restez jeunes par le rêve et montrez votre maturité active par la raison » leur dit-il.

Le 17 décembre 1920, il s'efface devant Albert CLAVEILLE qui le remplace à la tête de notre Société.

Sur la proposition de son Secrétaire général, l'Association a demandé à la municipalité de Bergerac, qui a émis un avis favorable le 18 octobre 1946, de donner à la place du Temple le nom de place du Docteur André Cayla. Des plaques de fonte ont été apposées et l'inauguration de cette dénomination a eu solennellement lieu le dimanche 8 décembre 1946 (1).

## LE CAVALIER

Dès sa jeunesse, André CAYLA fut un excellent cavalier, avant même qu'il lui ait été donné de pouvoir faire grand profit des conseils d'éducation pratique de son ami GORRICHON-BAILLET (2) ; il chassa à courre en tenue rouge et ses culottes « chantilly » ou ses bottes « à l'écuycère » faisaient l'admiration des élégants. Mais des vertiges d'estomac l'obligèrent de bonne heure à renoncer à monter à cheval.

Les voitures découvertes eurent d'abord ses préférences ; il fallait le voir conduire un phaéton, son domestique immobile auprès de lui, les bras croisés. Ils étaient l'un et l'autre vêtus d'un complet de même étoffe, mais le serviteur avait le visage rasé alors que le maître portait des moustaches.

Que d'ennuis n'a-t-il pas connus au sujet des chevaux ! Le double attelage nécessitait des bêtes de taille et de pelage le plus similaire possible ; mais à peine étaient-elles trouvées que, souvent, l'une d'elle boitait, ce qui obligeait à vendre les deux animaux avec des pertes sensibles. M. FAURE, le maréchal-ferrant de la rue du Cheval-Blanc (3), était son ami, mais de vives et interminables discussions les divisaient. André CAYLA voulait obtenir des ferrures similaires, alors que la nature dote souvent chaque animal chevalin de sabots différents. Pour l'hiver, il avait le coupé pourvu d'une chancelière et d'une bouillotte ; très frileux de nature, il adopta plus tard et définitivement l'usage de ce véhicule.

Pendant longtemps aussi, il eut un âne pour atteler à la petite voiture anglaise avec laquelle sa mère allait seule en promenade.

L'installation de son écurie mérite d'être retenue

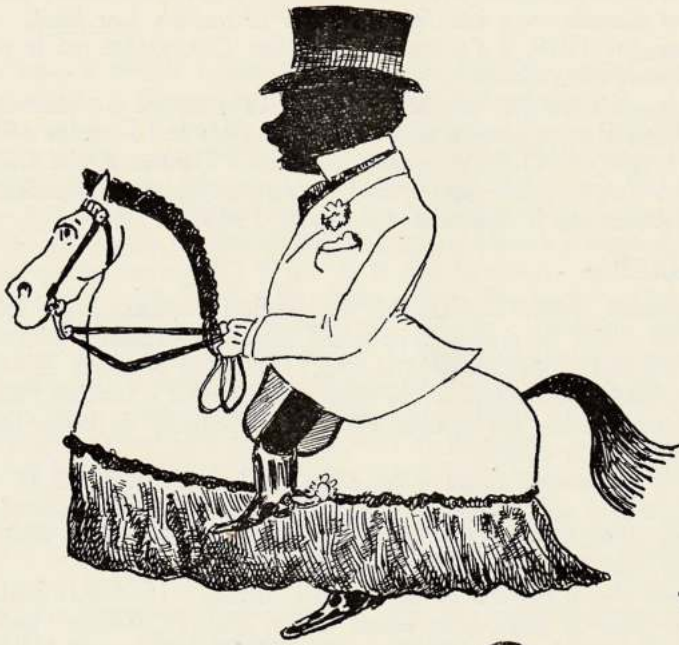
Le système des bas-flancs mobiles qui laissent au cheval plus de liberté que les stalles fixes eût ses préférences. La fontaine de la place du Temple, qui coule encore à sa porte, alimentait ses abreuvoirs. Pour le pansage qui se faisait dehors, il avait la phobie des anneaux fixés dans le mur — il ne les admettait que fixés dans des montants de bois pour éviter les écorchures des animaux. Par le cloître de sa cour intérieure, il avait en permanence une

---

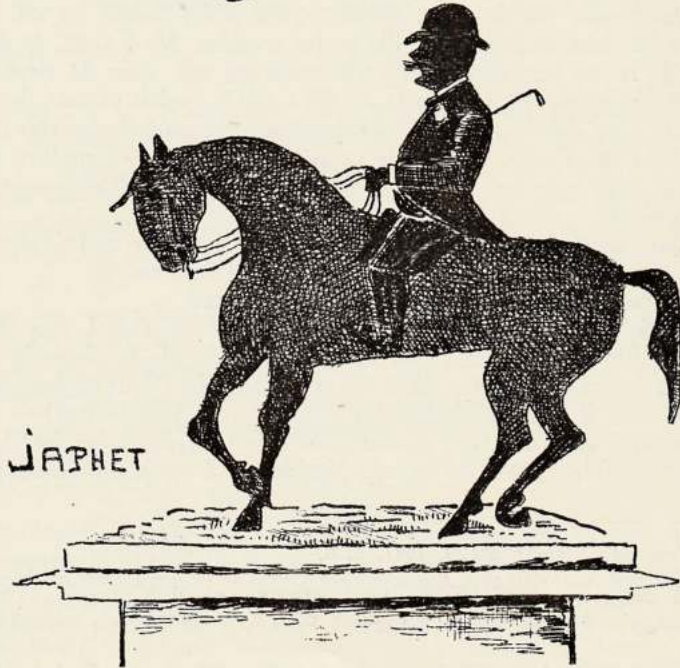
(1) Voir notre *Bulletin* n° 29, 1947, p. 8.

(2) Plus tard, en 1930, ainsi que le docteur CAYLA le lui avait conseillé de son vivant, cet ancien officier de cavalerie bergeracois a publié *Le Cavalier sans maître*, à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille à Paris (6<sup>e</sup>), une brochure aujourd'hui introuvable.

(3) Ce fut ensuite la rue Malbec et c'est actuellement la rue du Professeur-Pozzi.



JEL



JAPHET

entrée couverte conduisant aux écuries, seul moyen, disait-il, d'assurer la visite quotidienne du maître. Au-dessus des chevaux, seulement des logements d'hommes ; il n'y voulait aucun grenier, pas une botte de paille, pas un cent de foin, en cas d'incendie.

L'éclairage perfectionné, par des lampes pourvues de puissants réflecteurs et garnies de cloches de verre, permettait d'atteler à toute heure de la nuit. De rares sièges ; ça et là, des porte-fouets et, à terre, pour les fumeurs, des crachoirs garnis de sable blanc. La sellerie retenait l'attention : elle était aussi correctement tenue qu'une vitrine de collectionneur. De grands panneaux étaient réservés aux selles et aux brides, d'autres étaient remplis des harnais d'attelage façonnés par M. TREILLET, installé dans le bas de la rue Neuve-d'Argenson.

Le tout portait ses initiales d'argent (voir le hors-texte de ce bulletin), chiffre qui se retrouvait sur son linge, sur sa vaisselle, sur sa verrerie, sur son argenterie, sur ses maroquins et même sur ses calottes blanches de chirurgie.

## L'AUTOMOBILISTE

Le docteur André CAYLA recherchait trop les nouveautés pour ne pas en arriver à l'automobile dès la première décade de ce siècle, avec pourtant avant tout le désir, comme pour le téléphone par exemple, d'être plus utile à ses clients.

Il débuta par un moteur de Dion-Bouton, sur chassis, livré par la maison PLANTEAU et dont les maisons LESCOUBE et ROUSSILLE firent la carrosserie et la garniture. A l'époque, il n'était nullement question d'aérodynamisme ; aussi, selon son désir, il pouvait monter en voiture coiffé d'un chapeau haut-de-forme sans avoir à baisser la tête. Le chauffeur était dans un petit coupé avant et le docteur dans un plus grand coupé arrière ; les deux coupés étaient séparés par d'épaisses glaces munies d'un dispositif spécial contre les vibrations ; mais on pouvait parler au conducteur au moyen d'un cornet acoustique et d'un tube. Pour dire vrai, André CAYLA préférait donner ses ordres au moyen de petits coups de canne dans la glace : pour tourner à droite, un coup ; deux coups pour tourner à gauche et trois coups pour s'arrêter.

A l'intérieur du véhicule, le sybaritisme de notre premier Président avait prévu les strapontins, les porte-bouquets, la glace, une trousse richement garnie de brosses à dos d'écaille, une liseuse, une veilleuse, la montre, le thermomètre, les cendriers, les accoudoirs, etc., etc.

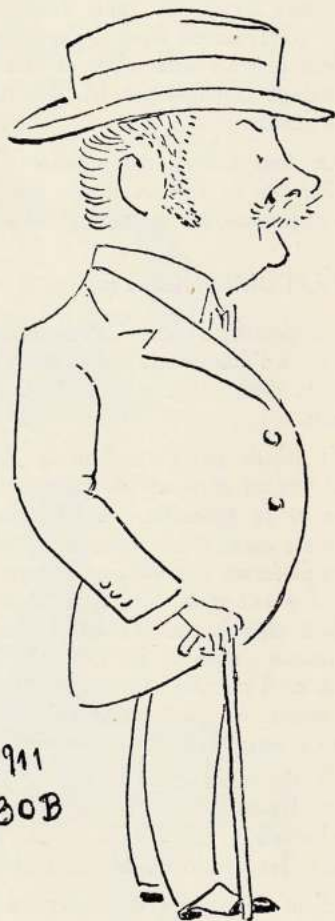
Tout Bergerac connaissait la belle auto de M. CAYLA ; elle soulevait d'épais nuages de poussière sur les routes non encore goudronnées et l'on entendait partout le son familier de la grosse trompe de cuivre à poire en caoutchouc qui lui servait d'avertisseur.

Bien vite, la consommation excessive d'essence l'obligea à rechercher une autre voiture automobile moins puissante et plus facile à conduire dans les petites rues de la ville. Il garda ces deux voitures jusqu'à la fin de sa vie et n'eut jamais de torpédo découverte. Là encore, il s'est trouvé en avance sur son temps par sa dilection pour les conduites intérieures.

En hiver, pour voyager en auto, il ne délaissa jamais son élégante pelisse douillette ; sur ce point, il sût échapper à la mode et ne pas se couvrir de fourrures, de même qu'il ne porta jamais la casquette ni les grosses lunettes.



1895  
JAPHET



1911  
BOB

## LE DANDY

Arbitre des élégances, il était l'objet des soins vigilants de son bottier COQ-FAVEREAU et de son tailleur Alexis CHEVALIER, qui étaient ses amis. Bien que se faisant souvent habiller à Paris, lorsqu'on le complimentait pour l'élégance d'un nouveau complet, il prétendait toujours que c'était son « dernier Alexis ».



L'usage des cirages était interdit à son valet de chambre qui devait astiquer les chaussures sur des embauchoirs avec un os de bœuf et les faire reluire avec une brosse en authentiques cheveux de chinois ! On lui confectionnait des gants sur mesure à Millau ; dire qu'il se faisait blanchir à Londres serait sans doute excessif, mais il y envoyait, c'est certain, ses chemises de soirée à cols et manchettes tenants, chic suprême de l'époque. Il changeait de linge deux fois par jour et utilisait un nouveau mouchoir chaque fois qu'il se mouchoit.

Finement parfumé au « cuir de Russie », ses appartements, ses vêtements, ses voitures, ses papiers étaient pénétrés de cette odeur discrète qu'il prétendait naturelle et le disait sans rire.

Le souci de la mode et de la distinction le mettait à l'affût de l'inédit et lui faisait rechercher le rare et le beau. Il avait accoutumé de dire qu'il faut admirer et aimer tout ce qui est beau dans la nature ou dans le travail de l'homme : les jolies femmes, les belles fleurs, les animaux de race, les armes de marque, les meubles de grand style, les tissus chatoyants, les livres aux éditions rares, les bijoux de prix et les tableaux de valeur artistique.

A côté de son beau vignoble de La Brunetière, aux portes de Bergerac, il avait réalisé une roseraie sans pareille ; mais, dans les cas extrêmement rares où il offrait une fleur, c'était une rose à peu près sans queue, afin de ne pas mutiler ses rosiers. Le premier, il acclimata dans le pays des chrysanthèmes à fleurs énormes, provenant des expositions parisiennes du Cour-la-Reine. Les tulipes retinrent aussi son attention et sa maison en était garnie aux alentours de la semaine sainte. Mais les orchydées ne lui réussirent pas.

Sur sa terrasse, il élevait des tortues et ce fut lui qui « innova » à Bergerac les fox à poils ras ; il eut deux redoutables chiens ratiers qui avaient nom *Footitt* et *Chocolat*, comme les deux célèbres clowns d'un grand cirque de la capitale.

Ses chiens de chasse étaient de haut pedigree et l'armurier REPASSIN lui fournissait des fusils et des revolvers de grand luxe. Pourtant il fut, c'est certain, un très médiocre tireur, même quand le docteur Pierre ROUSSEAU faisait lâcher pour lui des faisans à quelques mètres de son canon.

Bien sûr, il avait aussi l'esprit de club et fréquenta le cercle de « L'Union » dont il occupait souvent la loge réservée pour ses membres au théâtre de la place Gambetta.

A la fin de sa vie, il fréquenta le cinéma muet, mais pour n'assister qu'au grand film : il quittait toujours la salle avant la bande comique qui clôturait alors invariablement les représentations.

Ses fonctions de médecin de la compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans lui ont longtemps permis de faire de fréquents voyages à Paris, de nuit, dans un wagon-lit qu'on lui envoyait spécialement en gare de Bergerac. Il retrouvait là-bas les grands maîtres de la médecine et de la chirurgie, le professeur POZZI, le chirurgien JALAGUIER et bien d'autres, avec lesquels il avait fait ses études.

Au retour, il ne tarissait pas d'informer ses amis de toutes les actualités musicales, théâtrales, littéraires ou politiques dont il avait eu connaissance. Il répandait les modes nouvelles (mais il était timidement suivi) malgré l'exemple donné chaque année à Bergerac par sa jolie nièce aux cheveux d'or,

M<sup>me</sup> Jeanne RABIER, dont il était très fier et qui égayait sa maison pendant ses vacances.

Son dandysme ne fit jamais de lui un cocodès.

## VARIA

Adorant les enfants, il les soignait avec autant de compétence que de douceur. Mais il redoutait leurs indigestions : « On les fait toujours trop manger et je n'ai encore jamais vu un enfant mourir de faim » prétendait-il. Pour eux non plus, il n'aimait pas le nudisme, aujourd'hui à la mode, et frissonnait à les voir insuffisamment couverts.

D'une manière générale, il recommandait le régime alimentaire (potages, laitages, fruits cuits ; pas de chocolat, pas de café, pas de thé). Bien qu'à la tête de maintes sociétés sportives, il craignait les exercices violents qui « claquent » les muscles et le cœur ; aussi, pas de challenges, ni championnats, ni compétitions. Aux jeunes femmes, il interdisait les talons hauts et les corsets faisant la taille trop fine ; il leur déconseillait vivement aussi, en été, de bronzer leur épiderme au soleil. N'ayant jamais, de sa vie, monté à bicyclette, il en encourageait cependant beaucoup l'usage. Il fit de l'escrime et semble avoir risqué quelques duels sur des points d'honneur.

Mutualiste convaincu, il fonda la « Petite Cavé bergeracoise » pour les écoles. Sans n'avoir pourtant pas adhéré à des mouvements politiques, ses idées étaient assez avancées pour son temps. Il admira beaucoup Jean JAURÈS, mais réalisa l'union sacrée avant l'heure en recevant chez lui des personnalités de droite aussi bien que de gauche. Lors de Fachoda, il fut anti-anglais. Pour l'affaire Dreyfus, il ne prit pas partie. Né dans la religion catholique, mais non pratiquant, il était parent ou allié de grandes familles protestantes qu'il aimait beaucoup, les familles HAYTON, JALAGUIER, MONOD.

Il présida longtemps la société hippique de Bergerac ; on remarquait son élégance sur le « turf » : jacquette grise, chapeau melon également gris, chaussures jaunes, portant un petit fouet d'or en épingle de cravate. Un soir, par une belle nuit de juillet, pour donner des ressources à sa Société, il voulut organiser un festival au Jardin Public (1). Là encore, il mit sa marque personnelle. Il éclaira l'esplanade à giorno, il illumina les allées d'arbres, réalisant un véritable corse rouge : les lampions, les confetti, les oriflammes, les guirlandes, tout fut rouge et grand fut le succès.

Sa mémoire était brouillée avec les noms et les prénoms : devant ces petites absences, il qualifiait les uns et les autres au petit bonheur de Philibert, Sophie, Fusil-Serpent, Benoît, Aglaé, Anatole...

Comme toutes les personnalités de la ville, il inspira naturellement le crayon de la caricature ; jamais rien de méchant. On le chansonna aussi et, dans une revue locale, vers 1913, il amputait au prologue le nez de Cyrano en disant :

« Ah ! que dans Bergerac le docteur Simounet  
« Va rager en sachant que je coupe un tel nez ! »

---

(1) Aujourd'hui place de la République.

et terminait sur un calembour (par à peu près) :

« C'est le nez le plus ultra de toute ma carrière ».

D'un naturel très frileux, il se chauffait avec de grands feux de bois et aussi au moyen de grilles et de calorifères qui paraîtraient aujourd'hui bien rudimentaires. L'hiver, en se couchant, il s'entourait de plusieurs boules d'eau chaude ; aussi préférait-il le temps de pluie au temps sec, parce que moins froid.

De caractère assez violent, il prenait des colères restées légendaires et qui terrorisaient ses domestiques, ses fournisseurs et même ses malades. Mais souvent, à ces derniers, il négligeait finalement de réclamer des honoraires.

Ses retours de bonté n'étaient pas moins sincères. Charitable de naturel, il savait ce qu'il fallait donner, comment le donner et à qui le donner. Plein de pitié pour son prochain, altruiste et l'air paternel, il était également très émotif, très sensible et très sentimental.

Aussi, tout le monde l'aimait.

## LA GUERRE DE 1914-1918

Mobilisé d'abord à Limoges, il revient à Bergerac en qualité de médecin-lieutenant ; il est ensuite promu médecin-capitaine et enfin médecin-chef de l'Hôpital temporaire n° 25.

Cette formation sanitaire est précisément installée dans notre collège où il se met à soigner et à opérer avec compétence et dévouement les malades et les blessés affluant du front.

Quand le collège est rendu à l'Université, il est attaché à l'hôpital n° 47, occupant rue Valette l'immeuble de l'ancien séminaire (l'actuel collège de jeunes filles).

Durant toute la guerre, il est aidé par M<sup>me</sup> CAYLA, infirmière dévouée de la Croix-Rouge, dont elle devint plus tard la vice-présidente.

Les militaires de tous grades les aimaient beaucoup l'un et l'autre ; très modestes, leur seule prétention était de « guérir quelquefois, soulager souvent et consoler toujours ».

Et puis, en toutes circonstances, leur patriotisme donna sa mesure à l'échelle incommensurable de leur bon cœur.

Robert Coq.

(Clichés Sud-Ouest.)

---

## NOTE TERMINALE

*Il manque à ces lignes des paragraphes afférents à l'éminent chirurgien qu'était le docteur André CAYLA et à l'évocation de son immense valeur morale.*

*Ce sera précisément le thème principal du discours que le docteur Pierre ROUSSEAU, Président de l'Association, prononcera le dimanche 28 novembre prochain, jour de la fête de l'Amicale et de la célébration du centenaire de la naissance du docteur CAYLA.*

## XXVII° BANQUET du dimanche 29 novembre 1953

A midi, Hôtel du Commerce, chez le traiteur Barraud, n° 36, place Gambetta ; 55 convives. Présidence de M. René TROUPEL, directeur régional adjoint de la Sécurité Sociale à Bordeaux.

### Dialogue de deux potaches

TEULAT Jean-Claude  
(élève de mathématiques)

Voici l'heure...

BRAMERIE Yves  
(élève de philosophie)

C'est l'heure où je dois aux Anciens  
Ouvrir mon cœur tout grand, selon l'antique usage  
Qui veut qu'à ce banquet deux élèves très sages  
Disent en un pensum...

TEULAT

Pensum ou non, les liens  
Qui nous unissent tous, jeunes et vieux, dans l'ombre  
Du passé qui s'étire au long des souvenirs  
Ou dans le clair soleil des proches avenir,  
Ce gai soleil qui sait effacer les jours sombres.

BRAMERIE

C'est l'heure où je deviens un des vôtres : voici  
Qu'en nous vous retrouvez votre ardente jeunesse  
Celle qui dissipait dans sa chaude caresse  
Les plus profonds de vos soucis.

La jeunesse qui vibre en nous comme une flamme  
Que l'on garde vivante au fond d'un bois sacré  
Celle de vos vingt ans, de vos vingt ans après,  
Dans le renouveau de vos âmes.

Ne croyez pas ce soir que nous montions vers vous  
Pour demander encor et réclamer sans cesse  
Le long rayonnement de l'humaine sagesse,  
Car c'est vous qui venez à nous.

Vous venez jusqu'à nous par delà les années  
Vous rajeunir au jeune sang de vos vingt ans,  
Ecarter loin de vous, dans la fuite du temps,  
La poussière des fleurs fanées.

Mais un jour nous verrons, un jour des noirs hivers,  
Quand aux lointains s'envoleront les feuilles mortes,  
Le souvenir rôder et frapper à nos portes

    Ou chanter dans quelques beaux vers.

Avant que d'être vieux, au soir, à la chandelle,  
Et que pleure en nos cœurs le sonnet de Ronsard  
Nous demanderons l'aide, avant qu'il ne soit tard,  
    De l'Amitié, force éternelle !

Bien avant que la neige ait argenté nos fronts  
Nous voudrions comme vous empêcher que ne meure  
Le Passé qui s'éteint dans la ronde des heures  
    Comme vous, nous nous souviendrons.

#### TEULAT

Messagers des vieux murs, des salles, des Elèves,  
Des dortoirs où vos yeux, alourdis de sommeil,  
S'ouvriraient tout grands jadis aux rayons du soleil,  
Quand la nuit blémissait aux frontières du Rêve,  
Nous avons entendu votre appel : nous voici !  
Vous nous accueillerez dans la douce ambiance  
De la résurrection des choses de l'enfance  
Et de tout notre cœur nous vous disons :

#### BRAMERIE

Merci !



### Discours du Président, M. le docteur Pierre ROUSSEAU

Notre association amicale a l'heureuse coutume d'offrir chaque année à un de ses membres qu'elle veut honorer la présidence de son banquet traditionnel. Je me suis efforcé de garder bien vivante cette loi qui ajoute à notre fête intime un éclat particulier et permet de retrouver parfois des amitiés sur lesquelles l'oubli ne manquerait pas de jeter son voile.

Monsieur le Président, je veux, au nom de tous, vous remercier d'avoir répondu à notre appel. Nous savons ici la haute fonction que vous occupez au milieu des difficultés de toutes sortes. Il n'est nullement besoin de connaître des choses de la politique pour avoir une faible idée des remous que peut provoquer la mise en application de lois sociales qui ont profondément bouleversé le vieil ordre établi. C'est là que surgissent sans aucun doute des conflits délicats dans des situations parfois tragiques, conflits dont la solution réclame je ne sais quelle humaine compréhension. A les résoudre, vous apportez, dans le respect des lois, toute votre intelligence, toute votre équitable sollicitude.

Mais vos camarades sont aussi heureux, Monsieur le Président, de saluer en vous, en même temps que l'administrateur, le grand mutilé de 1914, dont la Médaille militaire, la Légion d'honneur ont récompensé le sacrifice.

Nous vous sommes enfin reconnaissants de faire partie de cette phalange bordelaise d'anciens Elèves qui n'oublie pas leur collège. Au cours d'un dîner tout à fait semblable à celui-ci, vous aviez convié le Président de votre Amicale, qui, à son tour, a la grande joie de vous voir à la place d'honneur de ce banquet et de vous dire un affectueux merci au nom des membres de notre Société.

Monsieur le Sous-Préfet, en quels termes vous assurer de notre reconnaissance pour avoir voulu ce soir être un des nôtres. Je sais que vous avez dû vous dérober à une pressante invitation, dans l'aimable cadre d'une cérémonie de mariage, parmi des élégances féminines qui font défaut bien tristement dans une salle où vous êtes seulement entouré d'anachorètes, avec une ambiance toute monacale. C'est là une raison de plus pour vous affirmer combien nous vous remercions d'un geste de camaraderie qui va droit au cœur de tous ceux qui sont ici et qui savent trouver à la sous-préfecture l'accueil le plus amical, quand ils sollicitent les conseils du premier magistrat de notre arrondissement.

Monsieur le Maire, vous me permettrez de vous dire tout de suite nos félicitations pour votre belle élection qui a renouvelé vos fonctions à l'Hôtel de Ville. Nous savons que nous n'avons pas à solliciter votre appui pour un collègue dont vous êtes le tuteur et l'ami. Ce collègue, vous le voulez florissant dans notre ville, au cœur de cette splendide vallée qu'admirent les touristes surpris de la richesse du sol, dans l'or et le pourpre de nos vignobles. Il n'a certes pas le nom de lycée, mais qu'importe si le nombre de ses élèves, si l'éducation et l'instruction qu'ils y reçoivent en font un des premiers établissements secondaires de notre université.

Pour la réalisation de ce vœu, nous vous faisons confiance, Monsieur le Principal. Au cours d'un aimable entretien, vous avez voulu me montrer la marche de votre maison, sa montée en flèche dans un graphique très rassurant. Nous vous sommes reconnaissants de vos efforts, de ceux du corps professoral, efforts qui prolongent la direction pleine de conscience et de dévouement de M. MAURT, dont je salue la présence à cette table, parmi ses élèves et ses amis. Tout à l'heure, Monsieur le Principal, vous voudrez bien sans doute nous dire l'avenir du collège, son ascension, ses succès. Nous serons heureux d'en rendre un compte fidèle dans notre prochain bulletin, pour que tous les anciens, ceux qui vous écouteront et ceux qui sont retenus loin d'ici, puissent apprécier, en vous rendant hommage, la vie intime de leur vieil établissement secondaire.

Cher bulletin, si élégamment préparé par notre secrétaire général, nous l'attendons avec impatience quand l'hiver ramène les brumes et le froid. En novembre, avec une régularité d'horloge, il nous apprend, sous sa couverture diversement colorée, qu'une nouvelle année s'est ajoutée aux autres, inexorablement. Heureux les jeunes qui montent vers l'avenir plein de promesses ; mais les moins jeunes qui descendent la pente y trouvent pendant quelques instants je ne sais quelle mélancolie. C'est l'heure où l'on fait le bilan des mois écoulés et où l'on aime parfois se pencher sur un passé plus lointain. Quand on a plus ou moins participé à la vie du collège, on s'aperçoit vite qu'il a suivi le rythme de la vie tout court, avec ses périodes alternantes de prospérité et d'éclipse, sous la direction de maîtres à qui pendant la cons-

science et le dévouement ne firent jamais défaut. On se plaît à les évoquer, à en préciser la silhouette dans une mémoire qui n'est plus faite que de demi-teintes, au travers d'une nuance de fantaisie qui fait douter de la parfaite objectivité des historiens.

Voici, en 1893, M. LABROUE qui quittait Bergerac pour devenir proviseur du Lycée de Périgueux. Cet administrateur de valeur, qui avait une admiration sans bornes pour Marc Aurèle, se plaisait à écrire des pensées qu'il réunit plus tard dans une plaquette, au soir de sa vie. Il aimait répéter qu'il découvrirait toujours dans l'âme de l'enfant la nature de l'homme. Ainsi psychanalyste et orientateur avant la lettre, il était souvent sujet à d'humaines erreurs. Je revois à cette époque lointaine tel de mes camarades qui faisait profession de manger des grillons aux promenades du champ de manœuvres, tout en restant avec obstination un des bons derniers dans sa classe, en qui il était difficile de reconnaître le médecin qu'il fut un jour. Tel autre qui, avec son manteau à pélerine — nous sommes à la belle époque — son chapeau, sa face glabre et ses longs cheveux, s'était fait une allure de vieil acteur en rupture de théâtre et qui avait la manie de réciter des vers à tous les coins de la cour, est devenu un honorable commerçant. Mais j'en passe, car de M. LABROUE j'en arrive à M. BRINON, qui promenait une dignité triste dans les couloirs et les salles de classe. Il ne resta qu'une année parmi nous.

Survint M. GENTIL, dont le nom indique suffisamment la naturelle bienveillance. Il aimait son jardin, ses melons ; son grand chapeau de paille, ses sabots, son tablier bleu, sa barbe blanche lui donnaient assez bien l'allure de ce vieux jardinier qui orne la page de garde des catalogues de la firme Clause. Il créa au collège la Saint-Charlemagne, qui permettait au charmant poète M. CAMBOS d'extérioriser ses œuvres. Les séances à la Salle des Ouvriers au cours desquelles de jeunes acteurs passaient dans une aimable synthèse des fabliaux du moyen âge à Offenbach, Labiche et Courteline, avaient certes un gros succès. Mais la roche tarpeienne est près du capitole. De toutes parts, on cria à la perte du collège, au relâchement de la discipline, que sais-je ? Tant il vrai qu'à des intervalles plus ou moins lointains se répètent les mêmes controverses, les mêmes causes qui produisent les mêmes effets. M. GENTIL, qui se dévouait pour nous faire des cours de latin et suppléer à M. CANAT, normalien dont les conceptions pédagogiques n'allaient pas jusqu'à la préparation du baccalauréat, M. GENTIL quitta le collège et M. MORISSET prit fermement le gouvernail. M. MORISSET avait une stricte redingote ; tout droit dans ce solennel uniforme, il nous déclara tout net « qu'il nous ferait passer par un chemin — points de suspension — qui ne serait pas large ! » Les mois aussi passèrent et M. MORISSET, dont je ne saurais trop louer la bienveillance à mon égard, ne mit jamais — que je sache — ses menaces à exécution.

Et puis j'ai quitté le collège et je laisse la place à ceux de mes camarades qui, après moi, ont assisté aux mêmes intimes convulsions — convulsions sans gravité certes et souvent sans fondement — mais qui ont leur incidence dans la vie, la prospérité d'un établissement universitaire.

Pardonnez-moi, Messieurs, d'avoir ainsi évoqué ces quelques souvenirs. Ils font partie de ce monde d'images, fruit de notre mémoire et de notre ima-

gination qui est bien à nous et où on ne peut pénétrer par effraction. Souvenirs qui font de nous des magiciens, ayant le mystérieux pouvoir de reconstruire le Passé et, dans cette reconstruction, de trouver parfois des assises pour fonder l'Avenir.



### Discours de M. Pierre FAUGÈRE, Principal

Etre convié à vos banquets constitue pour moi un honneur et un plaisir. J'aime leur ambiance : cordialité, bonne humeur font paraître la chère plus savoureuse et les vins plus capiteux. Et, à l'heure euphorique du café, des discours de haute tenue ajoutent au contentement du corps le ravissement de l'esprit.

Pourquoi, à ce moment-là, me faut-il, sous tant de roses, découvrir une épine ? La tradition exige, paraît-il, que le Principal dise quelques mots. La tradition est une dame vénérable. Pour ne point la froisser, j'ai, l'an dernier, improvisé non pas un discours — je m'en sens incapable — mais une brève allocution.

Qu'ai-je bien pu dire ? Les paroles ont volé ; le souvenir s'est enfui ; il aurait même intégralement disparu sans votre *Cahier de liaison 1953*. En ce cahier, je lis en effet : « Analyse du discours du Principal : Pas de texte. A noter en passant l'effectif du collège : 459 élèves dont 65 internes (1) ».

Ne voilà-t-il pas une fine et pénétrante analyse de mes propos ? De ceux-ci, votre Secrétaire général a tiré une substantifique moelle et l'a présentée en un saisissant raccourci.

Irrésistiblement, j'évoque la mâle éloquence de Mac-Mahon visitant l'Ecole polytechnique ou contemplant la crue du Rhône, et je me dis : « Pourquoi ne pas faire comme le nègre d'illustre mémoire ? »

Aussi, pour satisfaire l'intérêt que vous portez à votre ancienne maison, continuerai-je ainsi : « Cette année, à noter, en passant, que le collège compte 543 élèves dont 75 internes et 47 demi-pensionnaires » ; et, sur cette note de prospérité, mon discours sera terminé.

Pas tout à fait cependant, car il me reste un agréable devoir à accomplir : je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier ceux qui ont favorisé cette prospérité.

Car j'ai trouvé, auprès de vous tous, ce climat de confiance et de sympathie sans lequel il est dur d'entreprendre et difficile de persévérer. A vous tous, vont donc mes remerciements.

Je me revois, fraîchement arrivé à Bergerac, dans le bureau de M. le Sous-Préfet, dans celui de M. le Maire... Un peu d'émotion, quelque anxiété aussi : les Puissances seraient-elles favorables ? Songez à votre état d'esprit quand, à l'oral, vous scrutiez les visages des examinateurs. Eh bien, au bout de quelques minutes, j'étais rasséréiné, tant j'avais rencontré d'amabilité, de clairvoyance, d'intelligente compréhension. Je savais qu'un soutien moral serait prodigué ; je savais aussi que, dans le domaine matériel, on ferait pour le

---

(1) Voir notre *Bulletin* n° 25, p. 10, *in fine* (note du Secrétaire général).



collège, non pas certes tout ce que l'on aurait désiré, mais tout ce que permettraient les contingences budgétaires. C'était une impression que, depuis, les faits n'ont pas démentie..

Un autre cap : les Parents d'élèves... Cap difficile, car parfois agité par le déferlement de deux courants contraires : « On ne travaille pas assez... On travaille trop !... » Mais Bergerac possède une sagesse à l'image de sa rivière et de ses paysages tout de proportion et d'harmonie. Aussi a-t-elle mis à la tête de l'Association un ami de la mesure et de la pondération qui a porté immédiatement nos rapports sur le plan de la collaboration bienveillante et loyale.

Je suis heureux de remercier ici M. CONSTANTIN pour l'efficacité de son action — le rétablissement du poste de Surveillant général en est une preuve — action toujours axée vers le plus grand intérêt du collège.

Et c'est cet intérêt que vous recherchez aussi, vous, M. le Président ROUSSEAU. Bien que néo-bergeracois, j'ai déjà éprouvé votre amabilité légendaire en un pays aimable entre tous, votre bonhomie souriante, votre érudition. Les ans qui argentent nos tempes vous ont donné la sagesse tout en vous conservant la jeunesse de l'esprit et du cœur ; ils vous ont donné cette courtoisie exquise qui est le meilleur garant de la pérennité de votre Amicale.

Je lève mon verre à la prospérité de votre Association et à celle du Collège Henri IV qui nous est si cher à tous.



### Discours de M. Henri BOYER, Maire de Bergerac

Le plaisir que j'éprouve à me retrouver chaque année au sein de votre charmante compagnie, je n'ai pas besoin d'employer de grands mots pour vous le dépeindre et je me contenterai de vous remercier tout simplement d'avoir, une fois de plus, témoigné de votre sympathie à la Municipalité que j'ai l'honneur de représenter.

Après les brillants discours, émaillés de souvenirs, qui viennent d'être prononcés, je me garderai bien de lasser votre patience par des flots de paroles qui vous feraient oublier le véritable but de cette charmante réunion.

Je veux, en passant, féliciter à nouveau l'Association pour les multiples services qu'elle rend à tout ce qui touche, de près ou de loin, l'administration du collège : je sais qu'on ne fait jamais appel en vain à son aide et que toujours ses efforts sont couronnés d'un légitime succès.

Je n'ignore pas davantage que le côté matériel de l'établissement n'échappe pas à sa vigilance ; son sympathique et actif Président s'y intéresse au plus haut point et si les Pouvoirs publics et la Municipalité s'attachent à faire de l'établissement une « bonne maison » où petit et grands soient heureux de vivre et de travailler, c'est un peu son œuvre.

Je me garderai bien de vous énumérer les améliorations que la Ville s'est efforcée, et s'efforce toujours, d'apporter au collège ; vous me soupçonneriez d'être venu ici glaner des éloges et je n'en ai pas, croyez-le, l'intention.

Du reste, la vétusté des bâtiments étouffe tout ce qui peut y être apporté de nouveau et s'il est un objectif vers lequel nous devrions tendre, c'est bien

plutôt la réalisation d'un établissement moderne et répondant aux besoins de la jeunesse et de l'enseignement qu'elle doit y recevoir.

Ce n'est un secret pour personne que le collège Henri IV et son vieil ami le collège de Jeunes Filles devraient avoir assez vécu. Ils ont droit, eux aussi, à une légitime retraite et le poids des ans pèse sur leur vieille carcasse qu'il devient superflu de vouloir « rafistoler ».

La construction d'une cité secondaire mixte, que certains souhaitent ardemment, est, en effet, à l'heure actuelle, non pas en bonne voie d'élaboration, mais son idée semble déjà mûrir en haut-lieu, puisque les services académiques et ministériels accueillent favorablement les suggestions qui leur ont été faites.

La visite d'un architecte du Ministère de l'Education nationale me paraît imminente et j'espère beaucoup des conclusions qu'il pourra en tirer.

Si j'étais trop optimiste, je vous dirais que l'an prochain nous serions réunis, pour la même occasion qu'aujourd'hui, dans une splendide salle de réception, mais vous ne me croiriez pas et vous auriez raison.

En l'état actuel de nos finances, de nombreux obstacles vont se dresser sur la route de notre nouveau collège, mais « l'espoir fait vivre », et il abrègera les années qui nous en séparent.

Un autre argument en faveur de la cité secondaire, et il est de poids, c'est la poussée des jeunes gens et jeunes filles, que nos vieux murs ne pourront plus contenir.

La récente réunion du Bureau d'administration des collèges vient de m'en convaincre : les effectifs croissent chaque année dans des proportions considérables et ce n'est plus d'un banal collège que la ville de Bergerac devra s'enorgueillir, c'est maintenant un Lycée national qu'il lui faut.

Je sais, Messieurs, que votre Président se propose de nous aider de ses nombreuses relations pour faire aboutir ce beau projet.

Vous voyez, Messieurs, où peut conduire l'ambiance qui se dégage d'une table bien garnie ; puisse-t-elle susciter votre indulgence et ne pas vous porter à croire que je prends des désirs pour des réalités. Nos efforts conjugués ne resteront pas vains, j'en suis par avance assuré, et je vous en remercie.

Je lève mon verre à la prospérité du collège Henri IV, à l'Association des Anciens Elèves, à la ville de Bergerac.



### Discours de M. Louis PIMONT, Sous-Préfet

L'an passé, M<sup>e</sup> DESPLANCHES vous a, dans son remarquable discours, parlé de la canne de M. PUCHEU-CASADEBAN, votre ancien professeur de la classe de 6<sup>e</sup> ; cette canne ornée de poils d'isard des Pyrénées est maintenant digne de figurer dans une vitrine si son fils la détient encore.

J'en étais là de mes pensées, lorsqu'il m'a été donné de lire dans le *Journal de Genève*, qu'au bord du lac, l'Association suisse des Anciens Elèves du collège de cette ville riche en initiatives, venait de créer un Musée de vieux objets tirés de la poussière et des combles.

Mes amis, que n'en faites-vous autant !

Est-ce à moi de vous indiquer quelles sont les richesses du souvenir qui devraient aller y rejoindre la canne de M. PUCHEU-CASADEBAN ?

Rien n'est pourtant plus facile et, grâce à votre Secrétaire général, notre excellent ami M. Robert COQ qui a bien voulu me confier les quelques vingt bulletins de votre Amicale qu'il m'a suffi de feuilleter avec attention, je vais, si vous le voulez bien, faire avec vous ce voyage.

Que diriez-vous donc d'une reconstitution d'une ancienne classe recrée dans une saisissante atmosphère ?

M. Paul PETIT vous avait mis sur la voie lorsqu'il s'écriait :

« Il faut se résigner, j'accepte sans colère  
« Le renouvellement du matériel scolaire ».

Il fallait donc avant tout conserver ainsi qu'il vous le précisait une de ces...

« Pauvres tables  
« Lamentables  
« Vieilles tables que, furtifs,  
« Entaillèrent nos canifs  
« Tables que tous les potaches  
« Barbouillèrent de leurs taches » (1).

Vous ajouteriez ces images murales coloriées sur lesquelles vous avez appris à lire, sur lesquelles un i était représenté par une tour avec un point qui était lui-même représenté par la lune. Laissez aller vos souvenirs ! Sur une étagère nous pourrions placer ce globe terrestre tournant haut sur pied qui existe toujours ; il était édité par Lebègue. L'océan Pacifique était dénommé grand Océan équinoxial ; l'océan Indien, la mer des Indes ; l'Australie, la Nouvelle-Hollande et enfin le Canada, la Nouvelle-Bretagne.

Au plafond, en guise d'éclairage, pendrait une lyre de gaz à lampe à flamme papillon (2). Pour le chauffage, un tout petit poêle de fonte élèverait comme autrefois son long tuyau vers la toiture. Dans une caisse à côté, quelques bûches et surtout des pommes de pin, c'est essentiel.

Il faudrait, également, une chaire et, toute voisine, figurerait la boîte à cartes, nommée boîte à serpents, qui vient de chez M. RENARD, professeur d'Histoire et de Géographie et qui a été sauvée par M. BARTHE (3).

Entre les fenêtres, il ne faudrait pas oublier une bibliothèque murale à grillage (4). Bibliothèque pleine de vos premiers livres ornés de dessins : un cercle avec ces deux vers :

« Si vous voulez savoir mon nom  
« Regardez dans ce petit rond ».

Quels sont ces livres ?

Les années de lecture courante de Guyau, éditées chez Armand Colin ; puis, *Le Tour de France par deux enfants* — André et Julien — de Bruno ou, encore, *Francinet*, du même auteur. Puis, *Tu seras soldat*, d'Emile Lavis. Enfin, l'Atlas Foncin. Pour les hautes classes, ce sera la littérature de René

(1) *Bulletin* n° 9 de 1936, p. 31.

(2) *Bulletin* n° 24 de 1952, p. 16.

(3) *Bulletin* n° 19 de 1947, p. 37.

(4) *Bulletin* n° 16 de 1944, p. 23.

Canat qui a été, je crois, professeur dans votre collège. Les Morceaux Choisis de Cahen (prose et poésie) et puis les arithmétiques de Carlo Bourlet. Il y aurait également la grammaire latine de Lhomond à côté de celle de Riemann et Goelzer, l'ancêtre de Crouzet.

Dans la salle de gymnastique, nous prendrons le grand trapèze à huit — je me demande s'il a servi à quelqu'un — dans la classe de dessin les plâtres artistiques et, à la cuisine la grande corbeille à pain <sup>(1)</sup>. Pour ne rien oublier, dans le jardin de M. le Principal, le pluviomètre.

Chez le concierge, la table de tailleur sur laquelle travaillait ce bon M. BLONDY sous le sourire bienveillant de Victor Hugo, ainsi que le disait M. GALAND, professeur honoraire, en 1936, dans un charmant discours <sup>(2)</sup>.

La pendule qui régissait vos heures d'entrée et de sortie, la cloche d'airain <sup>(3)</sup> et, enfin, la cruche d'encre en faïence blanche à fleurs bleues, si bien représentée <sup>(4)</sup>.

De votre ancienne classe de chimie, il doit bien subsister des cornues ventrues ; dans le cabinet de physique, vous prendrez la lunette astronomique de M. LAPLACE <sup>(5)</sup>, puis le pendule de M. CAZALY, ainsi que les machines de Gramme et d'Atwood.

Au cabinet d'Histoire naturelle, nous pourrions sauver le squelette de femme que vous aviez, paraît-il, déménagé à l'Hôtel de Ville en 1914 et les oiseaux naturalisés et quelque peu déplumés qui, certain soir de banquet de démobilisation, sont allés échouer, qui, sur un banc de la place de la République, qui, devant la maison de M. VERNÈDE <sup>(6)</sup>.

De la cour d'honneur, nous retirerions l'arrosoir des après-midi torrides <sup>(7)</sup> avec son quart de fer retenu par une chaîne et la cour des petits aura fourni, sainte relique, la feuille d'une fleur de magnolia <sup>(8)</sup> que nous enfermerions dans un herbier en pensant à M. LALESQUE, votre professeur d'enseignement moderne <sup>(9)</sup>.

De la classe de musique où plane l'ombre de M. LAJOUX, nous prendrons le tableau noir avec ses clés et ses portées. Seraient également déménagés le piano table et le piano accordéon avec lequel votre brave professeur vous faisait chanter :

« Petit enfant déjà la brume  
« Autour de la maison s'étend  
« On doit dormir quand vient la lune  
« Petit enfant, petit enfant ».

Et le local de ce musée, où sera-t-il ? Certes au collège Henri IV, mais il faut le créer dans la classe de M. RENARD, cette classe à gradins dont

(1) *Bulletin* n° 11 de 1938, p. 26.

(2) *Bulletin* n° 10 de 1937, p. 36.

(3) *Bulletin* n° 11 de 1938, p. 18.

(4) *Bulletin* n° 19 de 1947, p. 31.

(5) *Bulletin* n° 17 de 1945, p. 52.

(6) *Bulletin* n° 20 de 1948, p. 5.

(7) *Bulletin* n° 19 de 1947, p. 34.

(8) *Bulletin* n° 15 de 1943, p. 33.

(9) *Bulletin* n° 24 de 1952, p. 18.

parlent vos bulletins (1). Sur un mannequin, vous suspendriez une robe de professeur comme elle était obligatoire en ces temps révolus (2) et, à côté, le mannequin habillé de l'uniforme des pensionnaires qui servait chez l'économe à montrer le modèle aux familles.

L'imagination pourrait — grâce à la lecture de vos bulletins — continuer mais, pour l'instant, ce musée, nous le protégerons de la poussière avec le vélum qui recouvrait la cour d'honneur des distributions des prix d'antan (3) et nous le laisserons dormir en attendant sa réalisation.

Vous voyez, mes chers amis, combien, sans avoir été des vôtres, il est possible de faire renaître un monde disparu et de faire défiler devant vous des objets inanimés qui ont pourtant une âme (4). Un peu oubliés, beaucoup vieillissent, ils gardent un certain pittoresque.

A remuer des vieilles choses que l'on a connues et aimées, elles ne semblent fanées que parce que nous ne les voyons plus avec nos yeux ou notre esprit d'autrefois.

Peut-être ai-je été un peu long ?

Je m'en excuse en levant mon verre à vous tous, Messieurs, à vos familles, aux succès de vos cadets, au collège Henri IV, à Bergerac, à la France, à la République.



### Discours de M. René TROUPEL

Je dédie cette allocution à la mémoire de M. le Proviseur Paul VIEUSSENS, qui fut Principal de notre collège au temps où j'étais élève, mon compatriote et mon maître.

Lorsque notre aimable et distingué Président, après quelques travaux d'approche de notre Secrétaire général dont chacun connaît la courtoisie, m'a demandé de présider ce banquet, je ne me suis pas dérobé.

C'est qu'en effet mon sentiment est resté le même envers notre vieille maison et que Bergerac et son collège exercent toujours sur mon cœur le même pouvoir d'enchantement.

Je vous remercie donc de m'avoir permis de me souvenir avec vous et je salue nos jeunes camarades conviés à notre table, certain qu'ils sauront assurer la relève des générations qui les ont précédés.

Vous avez entendu chaque année des camarades éminents et, pour ne citer que les derniers, de hauts fonctionnaires de l'Administration, un magistrat, un maître du barreau pour qui l'éloquence fait en quelque sorte partie de la vie quotidienne.

Je suis un homme de cabinet et j'ai longuement hésité avant de choisir mon sujet.

(1) *Bulletin* n° 21 de 1949, p. 20.

(2) *Bulletin* n° 24 de 1952, p. 17.

(3) *Bulletin* n° 24 de 1952, p. 17.

(4) *Bulletin* n° 9 de 1936, p. 34.

Mon premier sentiment fut de vous parler de cette institution sur le berceau de laquelle je me suis penché, cette grande inconnue, cette grande méconnue, la Sécurité Sociale dont on se plaît à exagérer les faux pas et les imperfections pour mieux en minimiser les bienfaits.

M'interdisant ce sujet, trop brûlant et controversé, j'ai formé la gageure de vous entretenir, par dilection filiale, de mon beau pays.

« Contrast saisissant de roches et de prés, sauvage et doux à la fois, ce pays offrait à ses habitants des eaux très claires, des champs très drus, des retraites inexpugnables, grottes ou escarpements : ils le sentaient partout enveloppant et secourable et c'est pour cela qu'il fut, dans l'ancienne France, le pays peut-être le plus aimé des siens. »

C'est ainsi que s'exprime M. Camille Jullian dans son *Histoire de la Gaule*.

Cette description, précise dans sa concision, et cette opinion restent aujourd'hui valables.

Quel est donc ce pays qui enchaîne ses habitants par la douceur de son climat, la splendeur de ses roches abruptes, la fraîcheur de ses vertes vallées, les arbres de ses forêts profondes, plantées de chênes oraculaires ?

C'est notre Quercy — nom rude d'une terre âpre et pourtant maternelle — terre des merveilles, dont le département du Lot constitue le joyau.

Pour découvrir ce pays, il faudrait pouvoir le survoler lentement et que l'œil émerveillé put l'embrasser dans son tout comme en saisir les détails.

Le promeneur qui aborde le Quercy par le nord rencontre, au sud de Saint-Céré, deux magnifiques observatoires : les tours médiévales de Saint-Laurent qui se dressent sur un piton arrondi, surplombant la vallée de la Cère ; l'oratoire de Saint-Jean-Lagineste — proche des Césarines où campa César, dit la légende — dont la tour s'élançait, tel un fier donjon, vers le ciel.

De ces hauts lieux du Quercy, le regard embrasse l'ensemble complexe et tourmenté de la région.

Au nord, au milieu d'une grande vallée, au milieu du verdoyant et fertile cirque de Montvalent, coule la Dordogne — la plus belle rivière de France — qui dessine paresseusement son cours parmi la majesté des coteaux et des falaises abruptes.

Le Ségala, à l'est, verdoie dans une cascade de pentes boisées et de frais pâturages.

C'est, au sud, le riche Limargue, qui fait alterner ses vertes prairies et ses terres sombres.

Plus au sud encore, coupé par la vallée préhistorique du Célé, semblable à celle de votre Vézère, et par la vallée du Lot qui déroule, tel un gigantesque serpent, ses méandres et ses courbes, encadré d'immenses rochers gris ou ocres, c'est le bas Quercy avec la molle succession des courtes collines, tantôt arides, tantôt boisées, qui le composent comme un grand damier ocre et vert et qui, doucement, raccordent les hauts plateaux calcaires aux richesses alluviales du bassin de la Garonne.

A l'ouest, se prolongeant légèrement au nord et à l'est, entre la Dordogne et le Lot, s'étale, comme une mer, le Causse aride et monotone.

Immensité tragique du Causse, océan de pierres, juxtaposition de mamelons calcaires, steppes de débris desséchés que l'on dirait pétrifiés par la création.

Le sol est tout hérissé de pierres pointues. L'herbe est rase et de grands

bouquets de chênes dressent ça et là, dans la lumière crue ou dorée suivant les saisons, leurs silhouettes rabougries. Ils sont noueux, malingres et déformés, comme des hommes que disloque l'effort douloureux de vivre, mais en eux aussi palpite une âme obstinée.

Sauf dans les vallées où les cultures vivrières sont abondantes et sur certains coteaux où la vigne donne un vin renommé, le sol est pauvre et les cultures s'apparentent à la diversité des terrains.

C'est un pays de polyculture où la propriété morcelée exige, de ceux qui la cultivent, de rudes efforts. Cependant, durant les vingt dernières années, le paysan tenace s'est adapté et les vergers produisent des fruits de qualité : pêches, prunes, abricots... Le chasselas doré de Moissac se cultive dans le sud du département et d'immenses champs de fraisiers s'étendent sur les bords du Lot, de Tour-de-Faure à Gresels.

Je n'aurais garde d'omettre la récolte des truffes des régions de Martel et de Lalbenque, celle des noix du Gourdonnais, « tandis qu'à travers le Causse monotone les troupeaux de moutons moutonnent » (Pierre Poux) qui en constituent la richesse.

\*

\*\*

Le Quercy (le Lot), où la vie s'écoule aujourd'hui douce et lente, est un de nos pays français les plus chargés d'histoire.

Pour la première fois, historiquement, il apparaît dans les commentaires de César sous le nom de Cadurci et c'est au puits d'Issolud, à Uxellodunum, que succomba l'indépendance gauloise.

Les Romains dominèrent le pays pendant plusieurs siècles ; la *civitas cadurcorum* fut incorporée à la province d'Aquitaine et Cahors, centre administratif et siège de marchés importants, connut alors une splendeur depuis inégalée.

La chute de l'empire romain plongea le Quercy dans une succession de catastrophes. Cahors et sa province furent mis à sac par les Sarrasins et Wisigoths.

Puis les normands remontèrent le cours du Lot et Cahors fut une nouvelle fois pillé par ses agresseurs comme par ses défenseurs.

La croisade contre les Albigeois n'eut que peu de retentissement dans le Quercy, mais la guerre de Cent Ans ajouta à la guerre étrangère la guerre civile.

Les mercenaires anglo-saxons rançonnèrent, pillèrent ; les grandes compagnies mirent villes et campagnes en coupe réglée.

Les succès de Jeanne d'Arc et de Charles VII permirent le rétablissement de l'ordre et aussi de relever les ruines accumulées.

Un historiographe averti, M. Paul Maureille, a pu écrire : « La renaissance se manifestait dans tous les domaines lorsque les querelles religieuses vinrent de nouveau rallumer la guerre dans le pays ».

Figeac, Cajarc et Cardaillac avaient épousé le parti des Huguenots, Cahors restant fidèle à l'Eglise traditionnelle.

Les rixes et les massacres se succédèrent et Henri de Navarre prit Cahors d'assaut en 1580.

Un an plus tard, après l'abjuration d'Henri IV et la signature de l'Edit de Nantes, le Quercy faisait sa soumission au roi de France.

Et ce fut la main mise de la monarchie sur le pays, la suppression des autonomies provinciales et communales, les exactions des intendants provoquant de brutales révoltes plus brutalement encore réprimées.

Cependant, dans l'ensemble, une prospérité relative accompagna le retour à l'ordre et à la paix.

Survint la convocation des Etats généraux et la période révolutionnaire.

L'agitation sociale reprit ; quelques châteaux flambèrent ; les bagarres entre chouans et bleus ensanglantèrent le pays ; les premiers volontaires du Lot partirent avec enthousiasme, au printemps de 1792, rejoindre les armées de la République.

Le calme revint avec l'Empire, les restaurations et la République.

Pratiquement, depuis la Révolution — malgré les régimes politiques différents qui se sont succédé en France — le Quercy n'a pas connu de grands élans de passion.

Il ne faudrait pas hâtivement en conclure qu'il soit devenu incapable de se passionner.

\*

\*\*

Mon propos, Messieurs, serait incomplet si je l'arrêtais là, si je ne vous montrais que, par je ne sais quelle entente concertée, la nature et l'Art ont comblé le Quercy de leurs charmes souverains.

La nature a sculpté les rocs, les eaux de pluie les ont rongés, transformés, perforés, creusés en gouffres où coulent des rivières d'onde claire, en grottes profondes peuplées de fantômes de stalactites et de stalagmites, d'écrans transparents ou opaques que la lumière fait scintiller comme des pierreries.

L'homme a dompté et modelé la pierre.

Que dire du gouffre de Padirac, de cet immense puits de plus de cent mètres de profondeur, de sa merveilleuse galerie longue de six cents mètres qui chemine sous une voûte de quatre-vingts mètres pour aboutir à une rivière souterraine sur laquelle on navigue pendant plus d'un kilomètre, toujours sous la même voûte ? La lumière électrique profuse a humanisé le décor ; mais je garderai toujours le souvenir de ma première visite : à la lueur de torches de résine portées à l'avant de chaque barque par un guide, nous avançons sur l'onde froide comme pour quelque exploration des enfers, dans la sinistre magnificence d'un spectacle unique au monde.

Que dire de la grotte de Lacave, si délicatement ouvragée, et de la grotte de Presque, dont Pierre Benoît a pensé qu'elle eût pu être le palais d'Antinea ?

Je sais aussi une grotte peu connue et peu visitée où l'on accède par bateau de la rivière même. On se croirait embarqué pour quelque voyage dans les Champs-Élyséens.

Depuis la découverte du squelette de la Chapelle aux Saints, proche l'oppidum des Cadourques de Saint-Denis, la terre quercynoise n'avait révélé aucun autre secret dans le domaine de la préhistoire. Il fallut l'opiniâtreté d'un prêtre savant, M. l'abbé Lemozy, pour que la grotte de Pech-Merle, à Cabrerets, redevint un des sanctuaires des temps primitifs. L'iconoclasie d'un poète surréaliste n'empêchera point que l'on se trouve ici en présence de l'un des plus anciens monuments de l'histoire humaine.



Aiguilles taillées dans l'ivoire, harpons de pêche, haches de silex, dessins et peintures expressives d'animaux : chevaux, biches, mammouths ; scènes schématiques de cérémonie funéraires, sont le témoignage d'une civilisation primitive qui — comme tant d'autres — eut son apogée et son déclin.

Les hommes n'ont pas voulu que leurs créations soient moins belles que celles de la nature.

Sous l'empire des nécessités de la défense, ils ont construit châteaux forts et murailles et, sous l'empire de leur foi inspirée, églises et cathédrales.

La statistique dénombre plus de cent châteaux et un nombre encore supérieur d'abbayes et d'églises romanes ou gothiques.

Le château de Castelnau-Bretenoux, fièrement perché sur son éperon, pieusement réparé par un mécène de qualité, M. Mouilherat, qui en fit don à l'Etat, symbolise l'orgueil féodal.

Loubressac, où Pierre Loti, au temps de sa jeunesse, passait d'excellentes vacances — son imagination enfiévrée mettait sous ses yeux extasiés des chevauchées d'hommes d'armes et des cortèges de nobles châtelaines en henin — Belcastel, Creysse, Cenevières et Cabrerets, Cieurac, que les Allemands incendièrent, Bonaguil, tous ces fiers châteaux sont déjà parés des grâces qui laissent présager un renouveau de civilisation.

C'est après les avoir visités qu'il faut se rendre à Montal, dont Jean de Bonnefon n'hésite pas à écrire qu'il est « dans le décor de sa cour d'honneur de son escalier, de ses grandes salles, le plus pur chef-d'œuvre de la Renaissance française », bâti au XVI<sup>e</sup> siècle pour Jeanne de Balzac d'Entraigues, la belle amie d'Henri IV qui, délaissée, veuve, et ses enfants disparus, de désespoir mourut après avoir fait graver dans la pierre cette devise : « *Plus d'espoir* ».

Il fallut les sombres heures de 1940 pour que le vieux Castel rouvrit ses portes. C'est en effet à Montal que furent, sur le chemin de l'exil, hébergés les enfants royaux de Belgique, après le désastre, et que les merveilles du Musée du Louvre furent, durant l'occupation, mises à l'abri de la convoitise pillarde des provisoires vainqueurs.

Les monuments ne sont pas moins remarquables et de toutes époques. Je citerai les *oppidum* de Saint-Denis, de Luzech, de Murcens, vestiges de l'art militaire gaulois ; le remarquable ensemble fortifié de Cardailiac, les tours sarrasines et la ceinture de murailles de Capdenac-le-Haut ; le château épiscopal de Mercuès, devenu hostellerie de grand luxe ; la tour carrée de Moncucq ; l'église fortifiée de Rudelle, qui annonce la cathédrale albigeoise ; les trois églises romanes à doubles coupes byzantines des abbayes de Souillac, de Castelnau-Montriat et surtout de Saint-Etienne de Cahors qui, moins imposante que Saint-Front de Périgueux, a plus de grâce et, peut-être, d'authenticité — parce que moins restaurée — avec son admirable Christ du portail nord dont le professeur Raymond Rey, spécialiste de l'art roman, a pu écrire qu'il « était un Christ délicieux de paix et de grâce... non plus le Souverain, terrible et vengeur de la fin de nos temps, mais le Dieu d'Amour dont le visage s'illumine d'un sentiment indicible de douceur et de béatitude ».

Assier, nous offre, construits par Galliot de Genouillac, grand maître de l'artillerie, compagnon de Louis XII et de François I<sup>er</sup>, héros de Marignan, un château, qui fut appelé le « Chambord quercynois », dont il ne subsiste

plus aujourd'hui que l'aile ouest, d'une élégante richesse ; une curieuse église, ceinturée à l'extérieur d'une fresque de pierre, admirable page d'histoire, où le vieil homme de guerre fit reproduire par de fins ciseleurs les armes mêmes et les exploits qui firent sa réputation et sa gloire.

L'intérieur recèle le mausolée superbe, surmonté de sa statue et recouvert d'une coupole, étoilée, où il fut enseveli.

Il faudrait tout citer : Figeac, son hôtel de la monnaie, le charme vieillot de ses rues étroites et ses aiguilles en forme de stèle dont on connaît mal l'origine et qui durent servir de lanterne des morts ; Gourdon et ses vieilles demeures bourgeoises, immuablement tristes, sa collégiale à la tour carrée, son point de vue du tour de ville comparable à celui que l'on a de Domme sur l'espace infini de la campagne périgourdine.

J'aimerais vous entretenir de Sauliac, ancienne cité lacustre, dans la vallée du Célé, sans doute le dernier lieu où des maisons troglodytiques sont encore habitées ; de Marçilhac et d'Espagnac-Sainte-Eulalie, dont les abbayes recèlent des trésors d'art : coiffes, mitres, chasubles et bannières richement tissées.

Je voudrais pouvoir vous parler longuement de Carennac, petit bourg enclos entre la rivière et la colline proche qui abrite aussi quelques remarquables vestiges du passé.

Son église à trois nefs du XII<sup>e</sup> siècle présente un portail d'apocalypse et une chapelle, ajoutée au XV<sup>e</sup> siècle, contient une mise au tombeau conservée intacte, qui constitue un des plus pathétiques sépulcres de France, que l'on croirait dû au ciseau de Germain Pilon.

Des fenêtres du vieux prieuré, où vécut Fénelon, la vue domine la vallée verdoyante et l'on aperçoit le paysage enchanteur de l'île que le précepteur du duc de Bourgogne décrivit dans le *Télémaque* sous le nom d'île de Calypso.

C'est dans un site que l'on dirait préparé par la main même du Créateur, grandiose et sauvage, que nous apparaît Roc-Amadour, voué au culte de la Vierge, ce Lourdes du moyen âge.

Dans une déchirure profonde du Causse, formant comme une cuve granitique, net et dur, jaillit aux yeux émerveillés du visiteur le rocher cyclopéen et sculpté de Roc-Amadour.

Le village se blottit au fond de la cuve, resserré en une seule rue encadrée de portes de défense, au bord de l'Alzou, ruisseau bondissant et facétieux, qui disparaît subitement à quelques kilomètres de là dans les entrailles de la terre.

Par-dessus une escalade de maisons, de chapelles, d'églises et de couvents, se distingue la grande façade abbatiale de l'église solennelle de la Vierge noire et, tout en haut, au surplomb de la grande muraille, un château de vertige auquel aboutit l'escalier monumental du chemin de croix.

Roc-Amadour, sanctuaire et relai militaire sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, combien de fois les chevaliers du Temple, dont la maison existe encore intacte, et les chevaliers français sont-ils venus implorer le secours de la Vierge avant de partir pour la Croisade de la reconquête des lieux saints.

Les rois de Navarre et de Castille, les empereurs allemands, les rois de France ont monté à genoux l'escalier aux marches et contemplé Durandal, fichée dans le rocher sacré.

Aujourd'hui, Roc-Amadour a perdu de son prestige et n'attire plus les

grandes foules d'antan, mais il reste cependant un des hauts lieux de la chrétienté, un des temples les plus authentiques de la Foi.

Sur le chemin qui nous mène à Cahors, arrêtons-nous un instant pour contempler un site admirable ; dressé sur un éperon rocheux, comme un haut navire, tout au haut d'une falaise abrupte et grise dont le pied baigne dans la rivière, se profile le village de Saint-Cirq-Lapopie. L'église et le château dominant les vieilles masures croulantes.

Un grand peintre, quercynois par élection, Henri Martin, a immortalisé ce petit village qui s'éteint doucement dans le grand silence de son isolement.

Au fil de l'eau qui coule paresseusement entre ses rives, la rivière nous conduit lentement vers Cahors, nichée entre sept collines, au creux d'une presque île qu'elle entoure d'un collier harmonieux.

Il faut aborder Cahors par le versant est. La ville, hérissée de tours et de créneaux, conserve encore l'aspect du temps de sa splendeur.

Roger Couderc, qui fut surtout médecin de campagne et conseiller général de surcroît — par amitié pour Anatole de Monzie — décrit ainsi dans *Justine* — un livre qui eût pu lui valoir le Goncourt s'il ne se fût alors trouvé en compétition avec André Malraux — cette vision de la cité cadurcienne :

« Cahors était devant eux. Ils ne voyaient qu'un foisonnement de maisons, « avec des bouquets de platanes, la tour rouge (octogonale) du lycée, les « coupoles de la cathédrale et la falaise peuplée des Soubirous qui, en face, « dominait la rivière et se reflétait dans les eaux blondes et bleues.

« Il y avait là la grosse tour carrée des Pendus, celle du pape Jean XXII, « le corps de garde de la Barbacane, le château du Roi dont on a fait une « prison, un lanternon de pierre qui éclairait les nautonniers au temps de « la batellerie ; le collège Pellegrini avec son donjon rose taché de blanc et, « plus belle encore, les simples maisons de briques ou de pierres, un enchevêtrement de lignes et de toits, de petits jardins aux treilles rouges, des figuiers « sombres accrochés aux rochers. »

Et, si les ruines de l'église des Jacobins, à quelques pas de là, dressent toujours leurs arceaux mutilés vers le ciel comme pour attester la fureur destructive des hommes, il manquera toujours dans ce paysage le vieux pont du XII<sup>e</sup> siècle qu'une municipalité sacrilège fit démolir pour protéger des inondations les cultures maraîchères du quartier de Cabessut, lesquelles sont d'ailleurs régulièrement submergées à chaque crue un peu importante du Lot.

Cahors est sans doute, parmi les villes de France, une de celles où se rencontrent les plus prestigieux vestiges du passé,

Mêlant les fiers débris de l'ère féodale

A la poussière des Romains.

Divona, c'est le nom latin de la ville et aussi d'une célèbre fontaine qui s'épanche en cascades bleues dans le Lot, connu à l'époque gallo-romaine une prospérité certaine.

M. Paul Maureille, que je me permets encore de citer, écrit : « Les fonctionnaires romains attirèrent à Cahors l'aristocratie locale et y multiplièrent « les monuments. La présence d'un pont pour les routes de Toulouse à Limoges et de Rome à Périgueux consacra le rôle de la capitale du Quercy.

« L'aqueduc de Larroque des Arcs (qui allait prendre l'eau jusqu'à la « Font-Polemie, dans la vallée du Célé) amenait l'eau à un ensemble de

« jardins (les Hortes), de piscines et de portiques qui devaient couvrir plus « de deux hectares. La seule scène du théâtre avait cinq cents mètres carrés. » Cahors possédait alors, en outre, une école de rhéteurs réputée. Que reste-t-il de cette ancienne splendeur ? Un arc mutilé d'un temple de Diane, de magnifiques murailles romaines qui ceignent le cimetière et que l'on retrouve jusque sur la voie ferrée de Paris ; aussi, une splendide mosaïque recueillie par le musée de la ville et tout un assortiment de monnaies d'or, d'argent et de bronze à l'effigie des empereurs romains.

Au moyen âge, Cahors devait connaître un renouveau de grandeur et de prospérité.

Malgré les guerres et les invasions, les hommes d'affaires et les financiers de Cahors — que l'on accusait de pratiquer l'usure sans mesure — accédaient à la richesse bourgeoise. Le Lot fut aménagé et la cité fit édifier le Pont Valentré, dit Pont du Diable.

C'est désormais l'unique exemplaire au monde de l'art militaire fluvial.

Il présente trois trous à machicoulis, tout un appareil de fortifications militaires avec échauguettes, meurtrières et trois avant-becs aigus qui fendent le courant.

L'accession au pontificat de Jacques Dueze, né à Cahors vers 1240, élu pape sous le nom de Jean XXII, fut pour le Quercy un heureux événement.

Cahors fut doté d'une université florissante qui compta jusqu'à 4.000 élèves et où enseignèrent des maîtres réputés, dont le célèbre Cujas.

C'est à cette époque que Cahors se hérissa de clochetons et de tours et que furent construites, en des rues sombres et capricieuses s'enfonçant sous des arcades ou des voûtes, les gracieuses mais inconfortables maisons délicatement ouvragées, avec leurs fenêtres à croix de pierre, leurs portes basses et cintrées ornées de fines ou de grossières sculptures noircies par le temps qui constituent les quartiers des Badernes et des Soubirous.

Et puis le temps a coulé : Cahors s'est endormie dans son passé, comme l'avare sur son trésor. C'est une agréable petite ville qu'un maire intelligent et lettré, M. Anatole de Monzie, s'il l'a quelque peu nettoyée et égayée, n'a pu sortir de sa létargie.

Le boulevard qui la parcourt et la partage symétriquement du nord au sud est large, accueillant ; des fleurs ornent les balcons.

Cahors est une belle œuvre d'art : c'est sa gloire et sa richesse.

\*  
\*\*

Le Lot a, par obligation naturelle, vocation rurale.

La race, telle que l'ont faite les siècles — creusets où se sont amalgamés les apports de sang divers — possède sa physionomie propre et illustre l'idée maîtresse de l'analyse baresienne : « L'homme est le produit du sol ».

Fière et hardie, c'est une race de laboureurs et de guerriers.

De Lucterius, qui défendit le dernier contre César l'indépendance des Gaulles, au capitaine Philippe, dont le vrai nom est Jacques Chapou, qui organisa sous la récente occupation allemande le premier noyau de résistance armée dans le Lot, la liste est longue de grands chefs de guerre dont le nom est inscrit dans l'histoire.

Galliot de Genouilhac, déjà cité, fut le premier grand maître de l'artillerie française sous François I<sup>er</sup>.

Joachim Murat, palefrenier de Labastide - Fortunière, le centaure de la grande armée, devint prince et roi. Il mourut fusillé par ses propres sujets. La trahison ne paie pas.

Bessière, de Prayssac, devint maréchal de France, duc d'Istrie. Celui que Napoléon appelait le Bayard de la grande armée et qui commandait la garde fut emporté par un boulet à Lutzen, après avoir gouverné les provinces illyriennes.

Cavaignac, qui fut général et candidat malheureux à la présidence de la République contre le prince Napoléon, naquit à Gourdon ; le maréchal Canrobert, à Saint-Céré.

Jouinot Gambetta, le neveu du tribun, de simple chasseur d'Afrique devenu général, commanda la cavalerie interalliée sur le front d'Orient et fut le vainqueur trop oublié d'Uskub, victoire qui décida du sort des armes en Orient.

Je nommerai enfin le plus humble, mais non le moins héroïque d'entre eux, le caporal Lavayssière, de Castelfranc, le héros de Sidi-Brahim.

Les longues listes inscrites ou gravées sur les monuments aux Morts de nos villes et de nos villages, comme les pierres funéraires dressées sur les lieux même où les héros de la Résistance tombèrent, attestent que la race n'a pas dégénéré.

Elle n'est pas seulement guerrière : le Quercynois réussit assez bien dans ce qu'il entreprend.

Elle a eu ses poètes, Hugues Salel, Olivier de Magny, qui fut de la Pléiade et secrétaire de Ronsard ; François de Meynard et Lefranc de Pompignan, plus célèbre encore par les épigrammes de Voltaire que par ses vers, et le plus grand de tous, Clément Marot de Cahors en Quercy.

On ne dénombre pas de très grands prosateurs, sauf Fénelon que la Dordogne et le Lot se disputent, encore que ne soient pas négligeables les œuvres de Gustave Guiches, romancier et auteur dramatique, de Léon Lafage, de Saint-Vincent Rive d'Olt, l'auteur des *Abeilles mortes* que Maurice Barrès définissait en trois mots : « Esprit, lumière, sensibilité » ; de Roger Couderc de Cenevières, de Léon Cladel, le plus infatigable des ouvriers en style, d'Emile Pouvillon, naturaliste paysan, d'Alida et Pierre Calé qui, à l'instar du poète Arvers, resteront immortels par une seule chanson : *Les vieilles de notre pays*, de Joseph de Pesquidoux, qui est du Quercy sans être du Lot, et d'Anatole de Monzie, gentilhomme de lettres, qui écrivit l'*Entrée du Forum*, *Destins hors-série* et cet admirable recueil des *Contes de Saint-Céré*. Louis Gratias, de Saint-Céré, est un tendre poète, Ernest Lafon un romancier truculent, Mlle Michel Davet un conteur de qualité dont le roman *Le Prince qui m'aimait* évoque le grand Meaulnes d'Alain Fournier et Emmanuel Aegerter, tout à la fois poète, essayiste et romancier.

Le Lot compte aussi un félibre qui, mort à vingt ans, ne put donner sa mesure, Paul Froment, de Floressas, que le maître de Maillanne saluait comme l'un des mainteneurs du parler d'oc.

Nombreux sont les auteurs qui ont écrit sur le Quercy, dont les plus connus sont Pierre Benoit, citoyen d'honneur de Saint-Céré, André Lamande et Pierre Loti.

Ajouterai-je que Champollion, le défricheur et le déchiffreur des hiéroglyphes naquit à Figeac, tout comme Charles Boyer.

Dirais-je que Cahors s'honore d'avoir vu naître le maître Philippe Gaubert, dont la réputation de chef d'orchestre égale celle du compositeur.

Quand ils se mêlèrent de politique, les natifs du Lot occupèrent dans la vie du pays des postes de premier plan.

Jean Bon Saint-André, Murat, Cavaignac, Gambetta, qui incarna l'âme de tout un peuple, Anatole de Monzie, et j'en oublie, firent figure d'hommes de gouvernement.

Messieurs, en vous entretenant du Quercy, du Lot, je n'ai pas entendu faire œuvre de géographe ou d'historien. J'ai voulu, à petites touches, peindre un tableau combien incomplet des richesses insoupçonnées d'un coin de terre de France qui est le mien et que j'aime.

Je crois indispensable, au moment où se produit sous nos yeux inquiets et nos cerveaux parfois incompréhensifs un véritable bouleversement de la condition humaine, de procéder à un inventaire de notre patrimoine ancien pour mieux relier le passé au présent et assurer l'avenir.

C'est par cette continuité, par cette alliance des générations, que se forge le destin des impérissables patries.



## Réunion du Conseil d'administration

---

Le samedi 9 octobre 1954, à 18 heures, n° 25, rue Saint-Esprit.

*Présents* : Barthe, Brassem (Georges), Coq, Delpérier (André), Fournier (Charles), Pucheu-Casadeban, Rousseau (Pierre), Védrières.

— Le 25° bulletin a paru le samedi 24 novembre 1953 et le texte du 26° bulletin est approuvé.

— Le Trésorier présente la situation financière au 31 décembre 1953.

— On règle l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ainsi que le programme des fêtes de la célébration du centenaire du docteur André CAYLA qui auront lieu le dimanche 28 novembre 1954.

— Remplissant la mission qui lui a été confiée par l'Assemblée générale du 29 novembre 1953, le Conseil décide à l'unanimité que les discours des banquets annuels ne comporteront dans l'avenir que le discours traditionnel de l'élève du collège et le discours du Président. Toutefois, si le banquet est présidé par une autre personnalité que le Président, il y aura un troisième discours, celui du Président du banquet.

— Au nom de tous, le Président félicite Charles FOURNIER pour sa récente promotion de chevalier du Mérite agricole.

— Le tombeau de la famille Augiéras sera fleuri pour la Toussaint.

## Dans l'ordre national de la Légion d'honneur

---

Notre Secrétaire général Robert COQ a été nommé, par décret du 30 décembre 1953, chevalier de la Légion d'honneur au titre du Ministère de la Santé publique et de la Population, en qualité de Président du Comité de la Croix-Rouge Française de Bergerac et pour 42 ans de services civils et militaires.

Le 20 février 1954, au domicile du docteur Pierre ROUSSEAU, quelques camarades ont fêté cette promotion dans l'intimité.



### Discours de M. Charles FOURNIER membre du Conseil d'administration

Lorsque, il y a quelques jours, vous êtes venu, Monsieur le Président, me faire part de votre désir de fêter, dans le cadre de notre Association, la nomination de Robert COQ dans l'ordre de la Légion d'honneur, c'est avec joie que j'ai souscrit à votre proposition ; mais lorsque vous m'avez demandé d'apporter à notre Secrétaire général, au titre de condisciple, les félicitations de nos camarades, j'ai été plus réticent parce que je savais que beaucoup, parmi nous, l'auraient fait avec plus de bonheur dans l'expression et plus d'élégance dans le style. Mais connaissez-vous, mes amis, le moyen de refuser quelque chose à l'autorité souriante et cordiale de notre Président ? J'ai donc accepté, persuadé, d'ailleurs, que, sous l'écorce des mots aussi imparfaits qu'ils soient, vous sauriez reconnaître la substance des choses, en l'espèce notre joie commune, de pouvoir, mon cher Robert, te dire à ce propos toute notre affection.

Ce ne sera pas un discours. Seulement quelques mots simples et familiers, comme il convient à l'intimité de notre réunion. Le Président dira tout à l'heure ce que tu as été en tant que Secrétaire général de notre Amicale. Mais c'est, je crois, le moment et le lieu de faire connaître ce que l'Association des Anciens Elèves a été pour nous deux, ce que, par conséquent, elle peut être pour d'autres.

Certes, j'avais conservé dans mes souvenirs du collège l'image d'un jeune garçon assez frêle qui portait sur son veston un col blanc rabattu et une cravate lavallière, mais je n'avais à cette époque éprouvé pour lui d'autres sentiments que la condescendance un tantinet dédaigneuse que, depuis toujours, les élèves de quatrième inspirent aux « philosophes ». Lorsque, en 1934, je t'ai revu, au cours d'une Assemblée générale, j'ai à peine reconnu dans l'homme à la calvitie — disons distinguée — que j'avais devant moi, le petit camarade de jadis. Nous n'étions donc pas loin d'être l'un pour l'autre des étrangers. Mais il y a eu par la suite les banquets, les assemblées générales, les dîners mensuels et même, faut-il en parler en une circonstance aussi solennelle, certaines visites nocturnes de chais, faites le verre en main : toutes choses qui ont tissé entre nous des liens de plus en plus serrés et qui ont fait de notre vague camaraderie d'autrefois une amitié aux racines profondes.

Et c'est à notre seule Amicale que nous le devons. Est-ce là un résultat négligeable ? Car créer ou resserrer des liens d'amitié virile entre d'anciens camarades que tant de divergences semblent quelquefois séparer, c'est là le premier objet, le but le plus noble et peut-être le plus utile de notre Association.

J'en arrive maintenant à une période où les Français ne s'aimaient pas. J'avais émis — trop tôt — des opinions qui sont maintenant des thèses officielles. Quelles qu'aient pu être tes convictions, tu as pensé que ma famille ne méritait pour cela ni les brimades, ni la terreur. Après des démarches probablement difficiles et dont je n'ai eu des échos que plus tard, tu m'as fait à Sainte-Foy-la-Grande une visite au cours de laquelle tu es venu apporter à ma femme et à ma fille un peu de quiétude et de réconfort. Cette visite, je ne l'ai pas oubliée. Je ne l'oublierai pas et si j'ai accepté de parler ce soir, à la place d'autres plus qualifiés, c'est pour t'exprimer devant tous ma gratitude et ma reconnaissance.

Je m'aperçois qu'en laissant parler mon cœur, je n'ai rien dit, ou presque, de ta croix de chevalier de la Légion d'honneur. Ton action comme Président de la Croix-Rouge Française du Bergeracois justifie pleinement, nous le savons, la distinction dont tu viens d'être l'objet. Mais pourquoi, nous, tes amis, rechercherions-nous les causes qui l'ont motivée ? L'amitié, qui ne se manifeste qu'après en avoir recherché les raisons, n'est déjà plus de l'amitié. Il nous suffit aujourd'hui de ressentir et d'exprimer la joie que tu as toi-même, légitimement, éprouvée.

Tu me permettras, en cette heureuse conjoncture, d'adresser à madame COQ nos félicitations en même temps que nos hommages respectueux et de te répéter, mon cher ami, que tous ici nous sommes satisfaits, contents et heureux du choix qui exalte tes mérites et qui, dans ta personne, donne plus d'éclat à notre vieille Association.



## Discours du Président, M. le docteur Pierre ROUSSEAU

Mon cher ami,

Les anciens élèves du collège Henri IV qui, ce soir, unis dans la même pensée, vous entourent de leur sympathie, sont vos condisciples, vos camarades d'enfance, les membres de notre conseil d'administration qui vous apportent le témoignage de leur affection.

Ils ont ainsi voulu marquer la date d'une des époques de votre vie dans l'intimité de notre commune société, à l'ombre de la seule amitié.

Bientôt sans doute, la croix de la Légion d'honneur vous sera remise dans l'éclat d'une cérémonie officielle.

D'autres diront votre brillante carrière dans l'administration de l'Enregistrement et des Domaines, l'estime de vos chefs, votre dévouement à la chose publique, les réalisations d'entr'aide sociale accomplies au sein de cette Croix-Rouge dont vous êtes l'un des délégués et rapporteur de Commission à l'Assemblée générale parisienne ; la création d'une consultation de nourrissons, la création encore de cette Goutte de lait dont vous avez assuré l'essor, œuvre



de bienfaisance entre toutes au service des jeunes mères, œuvre magnifique de lutte contre la mortalité infantile.

Ce sont certes des valeurs qui font de la distinction dont vous êtes l'objet une belle récompense dont il est difficile de vous contester le mérite !

Tout cela, mon cher ami, nous le savons ; mais ici, vous me permettez de me placer, au milieu de vos camarades, sous le seul angle de votre rôle dans notre Association.

Vous voici donc, en 1934, membre du Conseil d'administration et Secrétaire général adjoint au départ de LUSIGNAN, désigné comme professeur au lycée d'Aurillac. Vous devenez Secrétaire général quand notre vieux maître Paul PETIT, meurtri dans sa chair, doit abandonner ses fonctions au sein de cette Société dont il est le fondateur.

Et tout de suite, malgré les difficultés d'une telle succession, vous êtes un des meilleurs ouvriers de notre groupement amical. Il n'est pas dans votre existence, de semaine où vous ne pensiez à lui donner une brillante auréole. Vous savez préparer des fêtes, aider à la résurrection des distributions de prix, préparer encore un congrès dont je crains que nous en ayons minimisé dans notre esprit la réussite, au sortir d'une des périodes les plus tragiques de notre histoire. Avec ce goût très sûr que nous vous connaissons, vous assemblez les documents les plus inattendus pour ces *Cahiers de liaison* aux couvertures multicolores qui, aux quatre coins de la France et du monde, portent chaque année à nos camarades des nouvelles de notre vie intellectuelle autour du collège Henri IV.

Combien je serais heureux si j'espérais que ce labeur qui vous a pris de si nombreuses heures avait pour une part, si faible fut-elle, eu son influence sur votre nomination comme chevalier de la Légion d'honneur. Je me console cependant en sachant bien que le Mérite social vous est donné, grâce à votre rôle si actif dans cette œuvre de soutien mutuel qu'est, et que deviendra plus encore, notre société d'Anciens Elèves, reconnue d'utilité publique grâce à vos efforts jamais lassés.

Mon cher ami,

Au cours de nos longues causeries dans les soirs moroses ou dans l'allégresse des matins ensoleillés, nous disions l'un et l'autre notre commun désir d'abandonner un jour ensemble, vous le Secrétariat, moi la Présidence de l'Association. L'un et l'autre, nous nous trompions.

Pour moi, la Nature, la froide Nature à qui Vigny a adressé ses strophes immortelles de la « Maison du Berger », a ses lois inexorables auxquelles nul ne saurait échapper. Je devrai donc laisser à d'autres une présidence que j'aimais — pardonnez-moi cette faiblesse — avant d'être comme les vieillards d'Homère, une « voix à peine entendue ». Mais vous, vous resterez fidèlement à votre place dans le Conseil d'administration. Vous resterez parce que le Secrétaire général est une pièce maîtresse dans l'armature d'une société comme la nôtre. Vous resterez pour rechercher encore pour nos bulletins de vieilles choses émouvantes ou charmantes. Vous resterez parce que vous le devez à ceux qui, généreusement, nous offrirent dons ou héritages, parce qu'enfin vous ne consentiriez pas à voir le semeur de cendres jeter sur nous les plis de son manteau glacé.

Dans cette soirée de février, vos amis m'ont chargé de vous remettre un

objet qui, dans votre cœur, en perpétuera le souvenir : une petite croix que M<sup>me</sup> COQ, que je salue à vos côtés, aura la fierté de fixer à votre habit, une croix qui sera le message d'une Association au nom de laquelle, en vous donnant l'accolade, je vous assure à nouveau de notre fidèle, de notre profonde affection.



### Réponse de M. Robert COQ, Secrétaire général

Avant toute chose, je remercierai d'abord M<sup>me</sup> Pierre ROUSSEAU pour l'honneur qu'elle me fait en acceptant, à la demande de son mari, d'ouvrir ses salons aujourd'hui pour que cette cordiale réunion garde le caractère intime que j'ai surtout désiré. Quoi de mieux ? L'Amicale est en fête et cette fête se déroule chez son aimable Président où se retrouvent de vieilles amitiés.

Mes chers camarades et amis,

Puisse maintenant l'émotion ne pas m'empêcher d'exprimer ma gratitude à mon excellent ami Jean BARTHE, qui a organisé cette belle journée, et à vous tous, pour avoir laissé vos occupations afin de venir fêter dans la joie ma récente promotion au double titre de chevalier du Mérite social et de chevalier de la Légion d'honneur. Le magnifique souvenir que je viens de recevoir de vous tous, je le conserverai précieusement toute ma vie.

Désormais, je vais donc, après avoir été reçu dans l'Ordre national, remplir la définition que vous connaissez de l'homme décoré : un monsieur d'un certain âge qui a été bien sage ; et, chevalier bientôt sexagénaire, quand je verrai passer un écolier avec une croix de métal sur sa blouse de classe, je devrai m'avouer, en retour de moi-même et en louchant sur mon ruban rouge, que je ne suis qu'un vieil enfant.

Les deux allocutions qui viennent d'être prononcées sont manifestement trop flatteuses pour ma modestie et, si tout ce qui a été dit se clichait dans ma mémoire, je deviendrais facilement orgueilleux. La seule vérité, pour l'honneur qui m'échoit, c'est d'avoir su, voulant éviter d'être trop marqué par ma profession, chercher dans mes loisirs des occupations à côté de mes fonctions administratives.

Charles FOURNIER,

Mon cher ami, merci. Il faut le dire tout de suite, les événements auxquels tu veux bien faire allusion sont déjà lointains ; si j'ai pu, comme tu le crois, t'aider en quelque chose, il faut toutefois ne rien exagérer. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas toi l'obligé, parce que c'est moi qui me suis honoré.

Pour avoir su, depuis qu'entre les deux guerres nous nous sommes retrouvés à l'Amicale, garder à nos relations le même caractère qu'au collège, une tacite convention d'où l'arrière pensée est exclue, nous permet parfois de nous en dire de « rudes ». Cependant, de ta plume — naguère qualifiée de redoutable — je n'ai jamais connu que le miel des phrases musclées. Fin lettré, l'esprit cultivé, le style toujours en bonne forme avec les idées, nul autre que toi n'aurait été plus à sa place au poste de Secrétaire général que j'occupe dans notre Compagnie. Bien autrement que moi, tu t'y serais

distingué et notre verbe « se distinguer » est une expression essentiellement française qui te convient particulièrement. Elle signifie faire mieux que les autres, ce qu'avec élégance tu réalises sans fatuité, en toutes choses et chaque jour.

Mes chers camarades,

Secrétaire général de l'Association, je le suis, hélas ! depuis bientôt vingt ans. Vingt ans ! C'est une grande partie de ma vie ; si, pendant cette longue période, j'ai pu être, ou tout au moins si j'ai surtout cherché à être le digne successeur de Paul PETIT qui fut le premier détenteur de notre porte-plume, je n'aurai peut-être pas failli à ma tâche. C'est ce que vous voulez tous me laisser croire aujourd'hui, mais pourtant, comme on ne chante bien que ses souvenirs, évoquons brièvement ensemble les faits saillants qui ont meublé ces quatre derniers lustres de notre Association : la triste démission et la mort de mon prédécesseur, les représentations théâtrales si périlleuses car, si elles n'avaient pas réussi de justesse, elles auraient contraint notre bon Président, qui s'y était engagé, à restaurer le mécénat par des moyens modernes, les colis de guerre, les relations avec les prisonniers, l'aide au camarade, les conférences d'orientation professionnelle, les loisirs et les sports au collège, le legs Augiéras, les difficultés de la reconnaissance d'Utilité publique, l'érection de notre monument, que sais-je encore, enfin tout ce passé si vivant et dites-moi si, à chaque pas, on n'y trouve pas aussi la précieuse présence de dévouements multiples et sans bornes ainsi que les efforts inlassables de nos Trésoriers et de notre Président.

Monsieur le Président, mon cher ami,

Après tout ce que vous avez bien voulu me dire, j'aurai du mal, en sortant, pour reprendre ma démarche au pas où je l'aurais laissée en entrant ici. Dans une semblable circonstance, il y a déjà cinq ans, quand c'était vous le promu, le bonheur m'a été donné de pouvoir louer la sûreté de vos jugements, la bonté de votre cœur, vos brillants états de service, vos talents chirurgicaux que vous avez prodigués, évoquant enfin la pitié dont vous étiez et dont vous êtes resté la vivante expression. Tout cela est encore vrai aujourd'hui et tous ici nous nous plaisons à le répéter.

Mais que répondre maintenant à vos si affectueuses paroles, si ce n'est que, de mes activités de Secrétaire général, je voudrais seulement laisser le souvenir de celui qui aura passé en faisant quelques bonnes choses : *transiit benefaciendo*, c'est là toute mon ambition.

Et si je parle de passer, c'est que je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous songez à partir en me conseillant de rester au lieu de céder la place à une génération plus allante.

Au nom de l'amitié, « cette force éternelle » que vous chantiez en vers le 29 novembre dernier par la voix de deux potaches, au banquet annuel, j'ajoute que je n'aurais pas voulu demeurer sans vous, puisque je saurais difficilement être le Secrétaire général d'un autre Président.

Certes, j'ai l'esprit trop discipliné et trop démocratique pour perdre de vue, ne serait-ce qu'un instant, que dans notre Société, nos deux fonctions

sont électives. Vous détenez la vôtre depuis 1930 et je suis là depuis 1934. Aussi laissez-moi vous donner l'assurance qu'avec, bien entendu, l'avis de nos Assemblées générales, je resterai encore, si vous restez ; mais si vous partez, il m'en coûtera beaucoup de ne pas vous suivre.

Nous nous serions éloignés, nous tenant le bras, en pensant l'un et l'autre aux vers de Guillaume Apollinaire :

« Passons, passons, puisque tout passe  
« Je me retournerai souvent ».

Mais, c'est bien entendu, je le vois, je le sens, tous ceux qui sont ici vous le demandent, vous êtes consentant, l'un et l'autre nous resterons... et l'Association continue.



Nous sommes heureux d'apprendre le retour définitif à Bergerac, rue Alfred-de-Musset, de M. André DESPLAT, qui fut longtemps Econome et Professeur de Mathématiques à notre collège et dont tous les anciens ont gardé un excellent souvenir.

## NÉCROLOGIE

GENESTE (Gabriel) décédé à Bordeaux le 25 décembre 1953  
à l'âge de 84 ans.

Avec M. GENESTE, disparaît le dernier des fondateurs de notre Amicale. Il avait pris sa retraite de Juge de Paix à Bordeaux, auprès de ses enfants, mais il avait toujours conservé le contact le plus cordial avec l'Association. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

### Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

CANTELAUVE (Albert), décédé le 10 février 1939.  
MORIZE (Marcel), décédé le 20 juin 1939.  
LIONNET (Edmond), décédé le 30 mai 1944.  
CARMILLE (René), décédé le 25 janvier 1945.  
NOUVEL (Ernest), décédé le 6 février 1946.  
MIRABEL (Roger), décédé le 14 décembre 1950.  
HAYTON (Enrique), décédé le 13 octobre 1953.

BERGERAC  
Imprimerie Générale du Sud-Ouest  
H. TRILLAUD & C<sup>ie</sup>

---

---

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE  
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS  
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION

---

---